



Quand le «jardin colonial» bafouait les droits de l'Homme en Algérie Page 4

SOMMET ARABE D'ALGER

Les ultimes préparatifs



© Photo : DR

Les derniers préparatifs du Sommet arabe, prévus à Alger les 1^{er} et 2 novembre, suivent leurs cours. Jeudi soir, les travaux de la réunion du Conseil de la Ligue des États arabes au niveau des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères en prévision de la 31^e session du Sommet arabe ont été clôturés à Alger. Quatre sessions à huis clos au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, réparties sur deux jours, leur ont été consacrées pour la préparation de la réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères qui se tient aujourd'hui et demain, et l'examen des projets de décisions relatifs aux points inscrits au projet de l'ordre du jour du Sommet. **LIRE EN PAGE 2**

LE 4^e SOMMET QUE L'ALGÉRIE ABRITE

PAGE 2

LE DIRECTEUR DU DOMAINE NATIONAL AUDITIONNÉ PAR LA COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET



La lutte contre l'appropriation illégale du foncier mise en avant Page 3



DEUX ACCORDS SIGNÉS AVEC LES ENTREPRISES ITALIENNES TECNIMONT ET ARKAD

Sonatrach conclu sept contrats pour un total de plus de 100 milliards de dinars

Page 3

AUTOMOBILE

Le Parlement appelle à l'importation de véhicules de moins de 5 ans

Les membres de la commission des Finances et du Budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont soulevé un certain nombre de préoccupations et de demandes de renseignements axées sur l'importation de voitures d'occasion. Les députés ont proposé d'étendre la mesure de l'importation des véhicules à moins de 5 ans au lieu de moins de 3 ans. Les députés ont également demandé de limiter l'importation de ces voitures à une fois tous les cinq ans, ainsi que l'exonération des droits de douane et l'adoption de procédures spéciales pour l'importation de voitures destinées aux personnes ayant des besoins spéciaux.

ALGÉRIE - FRANCE

Installation du groupe parlementaire d'amitié

Le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Moundir Bouden a supervisé, jeudi à Alger, l'installation du groupe parlementaire d'amitié «Algérie-France». Dans une déclaration lors de la cérémonie d'installation, M. Bouden a mis en exergue la nécessité de «donner un nouvel élan aux relations économiques en vue de promouvoir un partenariat équilibré au profit des deux parties à travers l'encouragement des échanges économiques et le développement de partenariats».

STATUT

La Caisse nationale du logement transformée en «EPE»

La Caisse nationale du logement (CNL) est transformée en Entreprise publique économique (EPE), en vertu du Décret exécutif n° 22-357 du 20 octobre 2022, publié au Journal officiel n° 70. «En application des dispositions de l'article 47 de la loi n° 88-01 du 12 janvier 1988, modifiée, portant loi d'orientation sur les entreprises publiques économiques, le présent Décret a pour objet la transformation de la «Caisse nationale du logement» d'un établissement public à caractère industriel et commercial, sans création de personnalité morale nouvelle, en entreprise publique économique, désignée ci-après : «EPE».

Sommet arabe d'Alger

Les ultimes préparatifs

Les derniers préparatifs du Sommet arabe, prévus à Alger les 1^{er} et 2 novembre, suivent leurs cours. Jeudi soir, les travaux de la réunion du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des délégués permanents et des hauts responsables, préparatoires à la réunion des ministres des Affaires étrangères en prévision de la 31^e session du Sommet arabe ont été clôturés à Alger.

Quatre sessions à huis clos au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, réparties sur deux jours, leur ont été consacrées pour la préparation de la réunion du Conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères qui se tient aujourd'hui et demain, et l'examen des projets de décisions relatifs aux points inscrits au projet de l'ordre du jour du Sommet.

Au cours de leurs réunions, ils ont traité aussi de nombreuses questions politiques, économiques et sociales.

La question palestinienne a été discutée aussi au niveau politique, de même que la situation en Libye, au Yémen et en Syrie, ainsi que les relations arabes en général.

La 4^e session de jeudi soir a été précédée par le début des travaux de la réunion des hauts responsables du Conseil économique et social de la Ligue des Etats arabes, en prévision du 31^e Sommet arabe.

Concernant le volet politique, l'ambassadeur d'Algérie en Egypte et délégué permanent auprès à la Ligue arabe, Abdelhamid Chebira, qui a animé une conférence de presse au Centre international de presse (CIC), jeudi soir, a souligné la «place centrale et pivot de la question palestinienne pour le Sommet de novembre», soulignant que ce dossier est parmi les plus importants à l'ordre du jour de ce Sommet qui «examinera les moyens de soutenir le peuple palestinien et sa direction nationale pour arracher son droit légitime à l'établissement de son Etat indépendant».

Soulignant les efforts constants que déploie l'Algérie pour la cause palestinienne, M. Chebira a rappelé que «la majorité des acquis politiques réalisés par le peuple palestinien et son autorité nationale ont été concrétisés en terre algérienne».



■ Abdelhamid Chebira, qui a animé une conférence de presse au Centre international de presse (CIC), jeudi soir, a souligné la «place centrale et pivot de la question palestinienne pour le Sommet de novembre». (Photo:DR)

Il évoquera particulièrement «les résultats remarquables rendus possibles grâce à l'initiative lancée par le Président Abdelmadjid Tebboune en coordination avec son homologue palestinien, Mahmoud Abbas», une initiative couronnée par la signature de

Le 4^e Sommet que l'Algérie abrite

Il y a eu d'abord le 6^e Sommet de la Ligue Arabe tenu du 26 au 28 novembre 1973 sous la présidence du défunt Président Houari Boumediène. Cette édition a vu l'adhésion de la Mauritanie. Les participants au Sommet avaient salué les décisions des Etats arabes qui ont décidé de rompre leurs relations avec l'entité sioniste dont la violence à l'égard du peuple palestinien et l'agressivité contre les pays arabes étaient restées impunies par la communauté internationale malgré les résolutions de l'ONU, inappliquées.

Dans la déclaration finale du 6^e sommet, les Chefs d'Etat arabes avaient exigé deux conditions pour la paix avec l'entité sioniste, le retrait de tous les territoires arabes occupés en 1967, en particulier El-Qods, et le rétablissement du peuple palestinien dans la plénitude de ses droits. Les dirigeants arabes ont convenu, lors de ce Sommet, de fournir un appui financier et militaire aux deux fronts syrien et égyptien en vue de poursuivre leur combat contre l'occupation, de continuer à utiliser l'arme du pétrole arabe, de lever l'embargo sur l'exportation du pétrole vers les pays qui ont rompu leurs relations avec Israël en guise de soutien à la cause arabe juste, et de lancer un plan de reconstruction post-guerre pour renforcer les valeurs de la lutte chez les peuples arabes.

En 1988 (7-9 juin), l'Algérie a abrité, pour la deuxième fois, le Sommet arabe qui a été consacré aux développements dans les territoires palestiniens occupés et la condamnation de l'attaque américaine contre la Libye. Huit principales résolutions ont été adoptées lors de ce Sommet extraordinaire, à savoir le soutien de la première Intifada palestinienne, l'appel à l'organisation d'une conférence internationale pour la paix au Moyen-Orient sous les auspices de l'ONU, et la réaffirmation de l'engagement de la Ligue arabe quant au boycott de l'entité sioniste. Les dirigeants arabes ont condamné également la politique américaine encourageant l'entité sioniste à poursuivre ses agressions et violations, insistant sur sa position pour la restitution des territoires libanais, outre la condamnation de l'attaque américaine contre la Libye et la reconnaissance de la souveraineté de la Libye sur le golfe de Syrte.

Les souverains et chefs d'Etat arabes se sont réunis une troisième fois en Algérie les 22 et 23 mars 2005, une session sanctionnée par de nombreuses décisions exprimant la position arabe officielle vis-à-vis des questions d'actualité, en particulier l'activation de l'initiative arabe de paix étant le cadre arabe pour tout règlement au Moyen-Orient, en sus des développements survenus en Irak, le Soudan et la Somalie.

la «Déclaration d'Alger» pour l'unification des rangs palestiniens. M. Chebira a également abordé le dossier libyen qu'il a qualifié «d'extrêmement important» et prioritaire dans les débats entre les pays arabes.

Sur le dossier syrien, le délégué algérien a rappelé qu'elle (la Syrie) avait quitté la Ligue arabe en 2011 pour des raisons bien connues.

Des consultations ont été engagées avant le Sommet avec l'ensemble des pays arabes pour le retour de la Syrie, mais ce pays «a décidé de ne pas participer pour éviter, d'après son chef de la diplomatie, d'éventuels différends entre les pays arabes», explique M. Chebira.

Sur la question de la réforme de la Ligue arabe, il a affirmé que «la délégation algérienne présentera tant au niveau de la réunion des ministres des Affaires étrangères qu'au niveau du Sommet, un dossier complet sur la réforme de la Ligue, permettant de relancer l'organisation et qui doit lui permettre de s'acquitter de façon optimale de ses missions».

L'Algérie entend, de concert avec les autres pays arabes et le Secrétariat général de la Ligue, «améliorer les performances de cette organisation, et explorer les meilleurs moyens pour promouvoir l'action arabe commune dans les différents domaines», a-t-il souligné.

Au terme de la réunion des hauts responsables du Conseil économique et social arabe (CESA) et celle des délégués permanents et

REPÈRE

Union africaine

Rencontre entre des membres du Parlement algérien et des experts de la Commission

Des membres des deux chambres du Parlement algérien ont rencontré, avant-hier au siège du Conseil de la nation (Alger), des experts de la Commission de l'Union africaine (UA), dans le cadre des concertations nationales sur la mise en œuvre de l'agenda 2063 de l'UA. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre des concertations nationales sur la mise en œuvre de l'agenda africain 2063, vise à «évaluer le plan de mise en œuvre de la première décennie de l'agenda aux niveaux national et africain avec la proposition de priorités pour le plan de mise en œuvre de la deuxième décennie», a indiqué un communiqué du Conseil de la nation.

La rencontre était une «opportunité pour la partie algérienne de rappeler les étapes franchies par notre pays sur la voie de la concrétisation de l'agenda 2063 de l'UA», a ajouté la même source.

La partie algérienne comprend MM. Nacer Bettiche, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Omar Dadi Adoun, président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger au Conseil de la nation, Kamal Khelifati, rapporteur de la commission des Affaires étrangères au Conseil de la nation et les deux sénateurs Mohamed Amroun et Bachir Ould Zemirli, ainsi que les députés de l'APN, MM. Abdelkader Berriche, Youcef Hamidi et Zine El Abidine Didi.

des hauts responsables, M. Chebira a indiqué que «le dossier de l'Union douanière arabe est en cours d'examen et enregistre des avancées significatives».

Les travaux de la réunion du Conseil économique et social de la Ligue arabe (CESA) au niveau ministériel, préparatoire au Sommet arabe d'Alger, ont débuté vendredi au Centre international des Conférences (CIC) Abdelatif Rehal.

Cette réunion, à laquelle ont pris part le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, et les ministres arabes du Commerce, a planché sur les clauses débattues lors de la réunion préparatoire des hauts responsables du CESA, tenue jeudi.

Les conclusions de la réunion des délégués permanents seront soumises au Conseil des ministres des Affaires étrangères prévu aujourd'hui et demain.

Lakhdar A.

Le directeur du Domaine national auditionné par la Commission des finances et du budget

La lutte contre l'appropriation illégale du foncier mise en avant

La nécessité de «consentir davantage d'efforts dans l'opération d'assainissement des fonciers non exploités obtenus dans le cadre des contrats de concession, pour permettre aux investisseurs d'en bénéficier», a été soulignée, avant-hier, par les députés lors de la séance d'examen par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) des dispositions du projet de loi de Finances (PLF) 2023.

La Commission a insisté, d'ailleurs, sur l'impératif de reclasser certains terrains inexploités et de «les annexer aux Domaines de l'Etat afin de réaliser des projets structurants et des infrastructures au niveau des localités». Il doit préserver d'avantage l'immobilier, mais aussi le patrimoine foncier.

Les députés ont interpellé sur ces questions, lors de cette séance de travail, le directeur général du Domaine national, Djamel Khaznadj qui a présenté les dispositions relatives à son secteur.

Au terme de sa présentation, la Commission des finances et du budget de l'APN, a mis l'accent sur la nécessité de «accélérer les opérations de délivrance des livrets fonciers, de régulariser la situation des constructions bâties dans les haouchs, de reclasser certains terrains inexploités et de les annexer aux domaines de l'Etat, et permettre aux collectivités locales qui souffrent du manque d'assiettes foncières d'en bénéficier pour la réalisation de certaines infrastructures publiques».

Le Gouvernement tente de récupérer le foncier industriel et agricole afin de le redistribuer pour réaliser de véritables projets d'investissements structurants. Le développement local est en tête des priorités des autorités locales.

La direction générale du Domaine national, en pleine transformation numérique, joue un important rôle dans la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles et dans la préservation du patrimoine foncier et immobilier.

Lors du dernier Conseil des ministres, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait instruit le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales d'«instaurer dans l'immédiat une fiche technique sur la situation de toutes les zones industrielles dans les wilayas en termes d'activité et de propriété foncière» et de «créer dans chaque commune des zones d'activités destinées aux jeunes et aux petits métiers en vue d'absorber le chômage». La problématique du foncier entrave même l'exécution de certains projets structurants et des

infrastructures au niveau des communes. D'où l'importance d'assainir le secteur du foncier et récupérer les assiettes inexploitées depuis plusieurs années. Pour venir à bout de ses maux, un travail collectif devrait se faire entre les différentes administrations.

C'est ce qu'a souligné, le président de la commission des finances et du budget, Lakhdar Salmi, assurant que «le secteur du Domaine contribuait à l'élaboration de la stratégie d'investissement adoptée par l'Etat outre son rôle dans la gestion et l'organisation des assiettes foncières». Dans cet objectif et celui de restituer à la domanialité et au foncier leur rôle éminemment économique et financier, la direction générale du Domaine national a engagé un programme de réforme et de modernisation de toutes ses structures. Ce programme devrait permettre au Domaine national son secteur et de remédier aux manipulations de la documentation foncière et corriger les dysfonctionnements afin d'assurer une gestion plus sécurisée.

Le service du cadastre est aussi concerné par ce programme de réforme et de modernisation pour corriger les incohérences. Les députés ont appelé, dans ce sillage, à «la révision de l'opération du cadastre dans les régions où des erreurs ont été relevées et à la création de mécanismes efficaces pour faire face à l'appropriation illégale du foncier».

Il est nécessaire, selon eux, «d'assurer les moyens matériels et humains aux directions relevant du secteur et de procéder à la numérisation».

Concernant la redevance d'occupation du domaine public, M. Khaznadj a expliqué aux députés «les dispositions de l'article 52, modifiant les dispositions de l'article 91 de l'ordonnance 68-654 du 30.12.1968 portant loi de Finances pour 1969, définissaient la redevance pour les travaux effectués par les services du Domaine dans le cadre des opérations d'estimation des biens immeubles ou des droits immobiliers, de toute nature, situés dans les zones rurales ou urbaines», précisant que «cette redevance est calculée d'après des barèmes à taux dégressifs pour la tranche de 1 million de dinars à 4 millions de dinars en zone rurale et de 10 millions de dinars à 40 millions de dinars en zone urbaine».

Samira Takharboucht

CERTIFICATION

Caisse

La CNR reçoit le label «Fi khidmatikoum» attribué par l'IANOR

La Caisse nationale des retraites (CNR) a reçu, jeudi passé à Alger, le label de la qualité d'accueil «Fi khidmatikoum», attribué par l'Institut algérien de normalisation (IANOR), les agences locales de la Caisse répondant à tous les critères de la qualité d'accueil. La cérémonie de remise du certificat de labellisation s'est tenue au siège de la CNR, en présence du Secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati, du chargé de la gestion de l'administration de la CNR, Djaafar Abdelli, du Directeur général de l'IANOR, Djamel Hales et du Directeur général de la compétitivité industrielle au ministère de l'Industrie, Abdelaziz Guend. A cette occasion, six agences locales de la CNR ont reçu le label «Fi khidmatikoum» (A votre service), en l'occurrence les agences de Béjaïa, Constantine, Jijel, Aïn Témouchent, Tipasa et Sétif, outre le Centre d'appels relié au numéro vert (3011) relevant de la CNR.

A cet effet, les efforts de la CNR ont été mis en avant, notamment dans le cadre de sa stratégie visant essentiellement à simplifier les procédures administratives, assurer les meilleures conditions d'accueil pour ses usagers (retraités et ayants-droit), à travers la mise en place d'une cellule d'écoute pour prendre en charge leurs préoccupations et propositions. La caisse dispose également de services numériques diversifiés développés et modernisés périodiquement en fonction des exigences des retraités.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, M. Berkati a indiqué que cette rencontre se voulait une occasion pour mettre en avant l'importance de réserver un accueil de qualité aux citoyens et affiliés, rappelant que l'accueil était «un axe important dans la stratégie du secteur visant l'amélioration continue de la qualité de prise en charge de cette frange de la société».

Le ministère avait mis en place une stratégie basée sur «le suivi et l'évaluation permanents sur le double plan local et central, en vue de promouvoir le service public et éradiquer la bureaucratie, notamment à travers la facilitation de la prise en charge des préoccupations quotidiennes du citoyen dans les délais impartis, a-t-il expliqué».

Pour sa part, M. Abdelli a souligné que «la CNR place ses affiliés au cœur de ses préoccupations et ce, par l'amélioration des prestations et des performances fournies tout en réservant un meilleur accueil à cette frange importante de la société».

«La CNR a fait un saut de qualité en termes d'amélioration du service public, pour que ce dernier soit à la hauteur des aspirations des retraités», a ajouté M. Abdelli. La distinction de la CNR se veut «une reconnaissance à la qualité de service d'accueil fournis conformément aux normes en vigueur» et aussi un encouragement pour l'amélioration des prestations. Le DG de l'Institut algérien de normalisation (IANOR) a rappelé, quant à lui, que la CNR était le deuxième établissement ayant reçu «le label de qualité d'accueil», ajoutant que le label «Fi khidmatikoum» était attribué aux entreprises éligibles aux critères d'accueil et de prise en charge de clients fixés par IANOR.

Agence

BRÈVE

Taux de change

L'euro remonte à 141 dinars

Malgré une légère hausse, le dinar algérien maintient sa tendance baissière face aux principales monnaies étrangères, notamment l'euro qui connaît, depuis quelques mois, des fluctuations face au dollar américain, sur fond de crise énergétique et des décisions des banques centrales. Selon les cotations de la Banque d'Algérie valables du 27 au 31 octobre, la devise européenne est à 140,9982 dinars à l'achat et à 141,0413 dinars à la vente, tandis que le dollar américain s'échange à 140,1712 dinars à l'achat et à 140,1862 dinars à la vente. Selon les cotations de la Banque d'Algérie valables du 13 au 17 octobre, la devise européenne est à 136,0980 dinars à l'achat et à 136,1407 dinars à la vente, tandis que le dollar américain s'échange à 140,2928 dinars à l'achat et à 140,3078 dinars à la vente. La devise européenne a chuté face au dollar américain, qui s'est renforcé sous l'effet des décisions de la Banque fédérale. L'euro avait atteint la parité parfaite avec le dollar, avant de plonger sous le seuil de 0,99\$. La monnaie unique peine à regagner du terrain face au billet vert depuis cet été, et ce, malgré des rebonds ponctuels. Toutefois, la devise européenne est repassée au-dessus de la parité avec le dollar pour la première fois depuis mi-septembre. Profitant d'une dépréciation du billet vert et de la perspective d'une hausse des taux de la Banque Centrale européenne, la monnaie de la zone euro s'échange actuellement à 1,0022 dollar.

Agence

Deux accords signés avec les entreprises italiennes Tecnimont et Arkad

Sonatrach conclu sept contrats pour un total de plus de 100 milliards de dinars

La société nationale des hydrocarbures, Sonatrach a signé, avant-hier, sept contrats, dont cinq avec des sociétés nationales, ainsi que deux contrats avec les sociétés italiennes Tecnimont et Arkad, pour un montant global de plus de 100 milliards de dinars. Le premier projet d'envergure concerne la construction d'une usine d'extraction de GPL pour un montant de 56 milliards de dinars équivalent, selon le communiqué de l'entreprise.

Cette usine sera réalisée en partenariat avec l'entreprise italienne Tecnimont dans le cadre du développement du champ d'hydrocarbures de Rhourde El Baguel à Hassi Messaoud (Ouargla). «La capacité de traitement prévisionnelle de cette usine est de 10 millions de m³/j de gaz associés, permettant la production de 1.000 tonnes/j de GPL, 300 tonnes/j de condensat et de 8,7 millions de m³/j de gaz, pour un délai de réalisation de 36 mois», précise la même source.

La Sonatrach et sa filiale ENGCB ont signé un contrat de collaboration portant sur «la réalisation d'une base de vie destinée à l'hébergement du personnel d'exploitation de la station de pompage en cours de réalisation, de Rhourde Chegga à Hassi Messaoud, d'une capacité d'hébergement de cette base de vie est de 82 à 120 personnes». Le délai de réalisation est fixé à 24 mois.

Le transport du GPL produit par cette future usine se fera via «une ligne de canalisations d'une longueur de 65 km, permettant l'expédition du GPL produit par cette future usine vers le réseau de transport de GPL (LR1) à Hassi Messaoud». Le montant du projet de conception EPC de cette ligne confié à l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), filiale de Sonatrach s'élève à 9 milliards de dinars et la durée prévisionnelle de réalisation de ce pipeline est de 20 mois.

Par ailleurs et dans le cadre du développement des hydrocarbures au niveau du champs gazier de Tin

Fouyé Tabenkort (TFT), le Groupement TFT (Sonatrach-Total Energies) et la société italienne Arkad ont conclu un contrat «portant sur la réalisation, en EPCCM (Engineering, Procurement, Construction et Construction Management), d'une nouvelle unité de compression basse pression, d'un réseau de collecte permettant le raccordement de 24 nouveaux puits producteurs à l'usine existante, ainsi que le revamping des installations actuelles».

Le coût de cet investissement s'élève à 24 milliards de DA et devrait «permettre le maintien du plateau de production à hauteur de 11 millions de m³». Le délai de réalisation est estimé à 34 mois.

La Sonatrach a procédé le jour même à la signature de trois autres accords de fourniture d'équipements avec des entreprises nationales innovantes et des Start-ups.

Le premier contrat permettra à la Sonatrach de s'approvisionner en «équipements spécifiques aux unités de traitement des hydrocarbures, auprès de sociétés algériennes innovantes qui sont parvenues à fabriquer localement ces équipements, auparavant importés en devises étrangères».

Le deuxième contrat a été conclu avec la Start-up Gensol «pour la conception, la fabrication et l'installation d'un équipement de séparation à deux étages au niveau de l'unité de traitement de GPL de Hassi Messaoud (GPL2-HMD) pour un montant de 140 millions de DA», selon la même source, indiquant que «deux autres contrats pour la conception, la fabrication et la fourniture de séparateurs triphasiques haute et basse pression au profit de l'unité de traitement de gaz de Tin Fouyé Tabenkort (TFT) ont été confiés respectivement à l'entreprise nationale EPE MAGI et l'entreprise nationale ENCC pour un montant de 69 millions de DA chacun».

Samira TK

Justice expéditive pour les indigènes

Quand le «jardin colonial» bafouait les droits de l'Homme en Algérie ^{1^{ère} partie}

Dans les pays colonisés, les droits de l'Homme sont systématiquement bafoués par les autorités coloniales. L'exemple de l'Algérie sous occupation française le prouve. C'est plus flagrant dans les situations de résistance armée. Le fait est connu : en Algérie, les officiers parachutistes ont remplacé la justice «selon la procédure du Code pénal», par la justice expéditive.

Dans cette conception d'une justice arbitraire, la pratique de la torture était combinée aux exécutions sommaires. Celles-ci devaient être «immédiates et servir d'exemples», donc au vu et au su de la population, souvent en exposant les corps des résistants sur les places publiques ou en les traînant derrière une jeep ou un camion GMC traversant le village ou le douar, pour que tout le monde voit ce qui attend les «rebelles».

Le suspect décédait sous la torture ou «abattu» au moment de son arrestation, ou dans une tentative de fuite après son arrestation (la fameuse corvée de bois)...

Pour l'armée française en Algérie, obsédée par l'idée de «casser» le FLN, c'était la seule condition pour que la répression soit efficace et atteigne son but illusoire : obtenir le ralliement des Algériens à la France.

La justice devait s'adapter aux circonstances et être expéditive. Face au peuple algérien, en lutte armée pour son indépendance, il n'y avait plus de justice française régulière, comme l'illustre l'année 1957 qui a été celle de la généralisation de la pratique de la torture et des exécutions sommaires.

Les personnes enlevées par les parachutistes étaient emmenées vers «une destination inconnue», en fait un centre de torture installé dans une habitation, villa ou immeuble, une ferme, un casino, ou même une école ou un lycée, dont l'affectation et la vocation étaient complètement transformées.

Les lieux étaient réquisitionnés par les parachutistes. Les arrestations étaient opérées selon un «protocole» invariable : les «paras» font irruption dans les domiciles en pleine nuit à la recherche des «suspects» qui sont enlevés brutalement à leurs familles et emmenés, dans des camions GMC (General Motors Truck Company, fabriqués aux Etats-Unis pour équiper l'armée américaine), vers une «destination inconnue» pour être interrogés, c'est-à-dire soumis à la torture décrite par Henri Alleg dans son livre «La question». S'il est absent, le suspect est enlevé là où il est retrouvé, dans son lieu de travail ou en pleine rue. Sur des milliers de suspects torturés, un nombre indéterminé succombaient sous les sévices, et les tortionnaires font disparaître les corps.

Le général Jacques Massu, chef des paras de la X^{ème} Division, doté, en janvier 1957, de tous les pouvoirs pour le «maintien de l'ordre» dans l'agglomération d'Alger, pouvait réquisitionner n'importe quel établissement ou habitation. C'est ainsi qu'il a pris comme résidence personnelle, dans le quartier des Deux-Moulins (à Saint-Eugène, banlieue d'Alger), la villa des Chatelus De Vialar. C'était une grande villa, appelée aussi «Cercle du Baron».

Roland Bellan - un Français qui a «l'Algérie et son peuple au cœur», comme il se définit - est natif des Deux Moulins où il a vécu jusqu'en 1965 et où son père était proprié-



■ Pour l'armée française en Algérie, obsédée par l'idée de «casser» le FLN, c'était la seule condition pour que la répression soit efficace et atteigne son but illusoire : obtenir le ralliement des Algériens à la France. (Photo : DR)

taire d'un café appelé «La Grande Terrasse». Il était adolescent au moment des faits, pendant la bataille d'Alger, début 1957.

Roland Bellan raconte : «Le général Massu et sa famille viennent occuper aux Deux Moulins, pas loin de chez nous, la superbe villa en bord de mer de la famille Chatelus De Vialar dont le propriétaire et sa famille, voyant la tournure pris par les événements, étaient partis quelques mois auparavant vivre en centre-ville. Massu y habitait entouré d'environ 200 paras «bérets bleus», dont beaucoup d'étrangers,

Les arrestations étaient opérées selon un «protocole» invariable : les «paras» font irruption dans les domiciles en pleine nuit à la recherche des «suspects» qui sont enlevés brutalement à leurs familles et emmenés, dans des camions GMC (General Motors Truck Company, fabriqués aux Etats-Unis pour équiper l'armée américaine), vers une «destination inconnue» pour être interrogés, c'est-à-dire soumis à la torture décrite par Henri Alleg dans son livre «La question».

anciens d'Indochine ou de l'expédition de Suez, qui logeaient dans des tentes dans les jardins. À partir de là, bérets rouges (parachutistes) et bérets verts (régiment étranger) vont faire partie du décor du quartier». Il se rappelle de ce matin de janvier 1957, où «le général Massu en personne se présente à la Grande Terrasse et demande à mon père de tenir en permanence une grande quantité de bière à la disposition de ses soldats, boissons qui seront payées chaque semaine par le commandement». Et, également, comment, «quelques jours plus tard, Massu et deux membres de son état major se présentent au café de «La Grande Terrasse» et signi-

fient à mon père que les caves du restaurant sont à ce jour réquisitionnées par l'armée». Il s'agit de «la grande cave vouée qui s'étend sous les salles de notre ancien restaurant». «Pour en faire, explique-t-il, ce qu'ils appellent un «centre de détention».

Les paras délimitent un certain nombre de «cellules» en tendant des barbelés entre les piliers en brique de la cave. Alors commence ce qui sera pour l'Histoire, la honte de notre quartier : pendant plus d'un an, la cave de la Grande Terrasse devient un centre de «renseignement», c'est-à-dire de torture. On y utilise aussi bien la noyade dans une baignoire que la «gégène» qui permet de torturer par l'électricité ainsi que tous les supplices imaginables, dans le but de faire parler les «suspects». «On y pend même des gens par les pieds depuis les terrasses qui surplombent la mer. Quant aux malheureux, nombreux, qui décèdent à la suite de ces traitements inhumains, ils sont évacués de nuit dans des sacs et jetés à la mer depuis des barques au large du quartier». «Ce fut le défilé des combattants et «suspects» arrêtés : j'ai vu ainsi passer, entre autres, le chahid Ali «Yeux Bleus», complaisamment montré à la population par les militaires. J'ai hélas vu également, comme d'autres habitants du quartier, de grands sacs qu'on sortait la nuit par une petite porte de la ruelle jouxtant notre immeuble, ruelle qui conduisait à la mer... Après le départ des paras du quartier, les piliers de brique de notre cave étaient encore ceinturés de barbelés. Détail lugubre, les militaires avaient même laissé une baignoire...». Extraits de «Des Pyrénées à l'Algérie : la famille Bellan». Ce que décrit Roland Bellan, c'est le centre secret de torture des Deux Moulins, tenu par les bérets rouges du 3^{ème} Régiment de parachutistes commando (RPC) du colonel Bigeard. La cave du restaurant avait été effectivement réaménagée et partagée en box ceinturés de fils barbelés, sans cloisons entre eux, «comme en Indochine», avait-on dit à Ahmed Rebah et son fils Ben Youcef, la nuit où ils y ont été conduits après avoir été arrêtés en mars 1957 dans leur domicile du quartier de La Poudrière, à Saint-Eugène. Leur «disparition» était

certainement programmée par les parachutistes qui les ont été jetés dans ces box. Miraculeusement, ils ont eu la vie sauve grâce à l'intervention d'un voisin algérien qui a usé de son influence auprès du capitaine qui commandait ce centre de torture. Ils furent extraits de la cave et amenés, à quelques mètres de là, dans la villa qui servait de résidence au général Massu, puis libérés dans la matinée. Rares étaient ceux qui sortaient vivants de la cave des Deux Moulins. Les corps des détenus qui succombaient sous la torture ou exécutés sommairement, étaient jetés à la mer. Parmi eux : Farouk Seraï, arrêté dans le kiosque de son beau-frère Ait Saâda, tous deux disparus ; Mahmoud Abdelaziz, qui était dans l'équipe de water-polo du Mouloudia, habitait le «Quartier chinois» au centre de Saint-Eugène ; Benali Boualem qui habitait rue Lavigerie (rue Abdenour Lalle, aujourd'hui) ; le surnommé Tibha, de Zghara (c'était un sergent appelé dans l'Armée française, arrêté dans l'armée ; il ramenait des armes pour le FLN) ; Mohamed Bouzidi ; Smaïl Aouadj ; Mustapha Sifi ; Omar Merouane ; Said Hannine ; Bachir (boulangier) ; Aouis Abdelkader (postier) ; Baba Hadji. La liste est sans doute plus longue.

Aux Deux Moulins, rien n'indique au passant ou même au jeune du quartier ce qui s'est passé dans la cave du café de la Grande Terrasse, aujourd'hui rasé. Sur le terrain nu, aucune plaque commémorative qui rappelle les circonstances de l'arrestation et de la disparition de ces chouhadas. Le chahid Didouche Mourad a laissé une seule recommandation connue : «Si nous venions à mourir, défendez notre mémoire».

Alors, qu'attend-on pour mettre, dans ce terrain nu des Deux Moulins, une plaque «Place des disparus des Deux Moulins 1957» et une stèle à la mémoire des chouhadas sans sépulture dont les corps ont été jetés à la mer par leurs tortionnaires-tueurs ? Que coûte ce devoir qui vise «à rappeler le combat des martyrs et à assurer la transmission des valeurs patriotiques au profit de la jeunesse» ?

(A suivre)
M'hamed Rebah

INFO

**L'Algérie
Une destination touristique
encore sous-exploitée**

Avec ses villes fortifiées, ses anciennes cités romaines et son accès au désert du Sahara, l'Algérie regorge de merveilles qui ne demandent qu'à être découvertes. Depuis le toit ouvert de la tour d'observation, au-dessus du labyrinthe de ruelles étroites et de toits serrés, la ville de Ghardaïa apparaît telle une mosaïque de cubes couleur pastel. Les haut-parleurs qui s'élèvent des minarets en terre cuite installés au sommet de chaque colline sont les seuls signes apparents de modernité dans cette ville ancienne. En dépit de sa proximité avec l'Europe et de l'importante surface qu'elle occupe sur la côte nord de l'Afrique, l'Algérie et nombre des spectaculaires sites qui composent son patrimoine ne comptent que rarement parmi les destinations des voyageurs internationaux. « L'Algérie est l'un des pays où il est le plus difficile d'entrer et l'un des moins visités au monde », explique Andrew Farrand, chercheur principal pour l'Afrique du Nord auprès de l'Atlantic Council, un groupe de réflexion spécialisé dans les affaires étrangères. « Sur les près de deux millions de touristes officiels chaque année, la plupart sont des membres de la diaspora algérienne qui rentrent chez eux pour rendre visite à leur famille. Seule une poignée d'entre eux sont des visiteurs étrangers ». Pour celles et ceux qui sont prêts à passer tous les défis bureaucratiques, l'Algérie est sans doute l'une des destinations les plus enrichissantes à être accessibles en seulement quelques heures de vol depuis la France. Un autre point essentiel : elle est aujourd'hui considérée comme une destination sûre et relativement stable. La plupart des gouvernements étrangers déconseillent uniquement de se rendre près de ses frontières avec la Libye et le Niger. ■

Jumia Algérie lance le Black Friday à partir du 4 novembre

Des promotions et des cadeaux au menu

Un événement particulier attend les Algériens du 4 au 30 novembre 2022. Il s'agit du lancement du Black Friday par Jumia Algérie. Et pour ce faire, des promotions, ventes flash, réductions sur commande, codes promo, jeux et cadeaux sont au programme sur Jumia et Jumia Food, a indiqué Tanguy Leriche, Directeur général Jumia Algérie, lors d'une conférence de presse.



C'est que les consommateurs algériens, friands de promotions, auront l'embaras du choix pendant cette période avec de nombreuses surprises. Leriche ajoute que « le Black Friday est devenu désormais un rendez-vous très attendu par les consommateurs. C'est un moment très important pour tout l'écosystème de l'e-commerce en Algérie. Le Black

Friday est une campagne très particulière pour tous les acteurs ; du livreur, au vendeur, jusqu'au logisticien. C'est le moment où tout le monde a un seul objectif, apporter les meilleures offres aux consommateurs et en faire un moment de fête. Avec le contexte actuel compliqué, nous avons envie d'apporter

des solutions nouvelles avec tous nos partenaires pour soulager le quotidien des Algériens ». Pour cette édition, Jumia Algérie pourra compter sur de solides partenaires, à l'image de Iris, Nike et le groupe Seb. « Le Black Friday n'apporte pas de la valeur au consommateur uniquement ; il est aussi un mo-

ment très important pour des milliers de vendeurs et partenaires. Micro-entrepreneurs, grandes marques, artisans et autres PME peuvent rendre leurs produits disponibles sur les 58 wilayas du pays et profiter de cette opportunité pour se faire connaître et atteindre de nouveaux clients », nous dit-on. Le Black Friday qui connaît un engouement sans précédent en Algérie sera l'occasion pour le consommateur de profiter des offres attrayantes sur plus de 70.000 produits utilisés quotidiennement. « Durant ce mois de fête, Jumia met en avant des offres promotionnelles sur les catégories préférées des consommateurs. Ces derniers pourront se procurer de nombreux produits de l'électroménager (télévisions, réfrigérateurs, machines à laver et petit électroménager), de la mode (vêtements, chaussures, accessoires, hommes, femmes et enfants), et bien sûr l'électronique et tout ce qu'il faut pour la maison. La livraison est assurée en 24h sur plusieurs villes : Alger, Oran, Constantine, Sétif et Tizi

INFO EXPRESS

**Air Algérie
Des tarifs promotionnels de et vers l'international**

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé, jeudi, le lancement des tarifs promotionnels de et vers l'international, pour des achats allant du 28 octobre au 17 novembre 2022, pour les des voyages jusqu'au 28 mars 2023. « Air Algérie a le plaisir de vous annoncer le lancement des tarifs promotionnels de et vers l'international, pour des achats allant du 28 octobre au 17 novembre 2022, pour des voyages jusqu'au 25 Mars 2023 », indique la compagnie aérienne dans un communiqué.

Ouzou ». Continuant sur sa lancée, Jumia renforce son réseau commercial au sud pour garantir le meilleur service et assurer une large couverture du pays. Les équipes de Jumia livrent dans les 58 wilayas du pays. Plusieurs surprises, des cadeaux plus précisément attendent les consommateurs qui devront se connecter à la plateforme de Jumia Algérie pour tenter de gagner un iPhone 14, une PS5, un téléviseur à la roue de la fortune. Les Algériens pourront aussi profiter de réductions et de livraisons gratuites. En somme, tout sera fait pour faire profiter le maximum de consommateur durant ce mois de fête.

Sofiane Gassouma

Sommet arabe

Fermeture de certains axes routiers dans la wilaya d'Alger

Certains axes routiers de la wilaya d'Alger ont été fermés à la circulation vendredi momentanément et par intermittence, et ce en prévision du Sommet arabe prévu début novembre dans la capitale, a indiqué un communiqué de la wilaya. La wilaya d'Alger a

informé les automobilistes qu' « en prévision du Sommet arabe, prévu les 1^{er} et 2 novembre 2022, certains axes routiers seront fermés à la circulation momentanément et par intermittence, vendredi 28 octobre 2022 entre 16:00 et 19:00 ». Il s'agit de « la

rocade sud de l'Aéroport international vers Zéralda en passant par Ben Aknoun et de la route menant vers le Centre international des conférences, hôtel Sheraton, en passant par l'axe Bouchaoui-Club des Pins », a précisé le communiqué. ■

Foire régionale «Mitidja» pour la production et l'exportation

La deuxième édition prévue du 15 au 17 novembre

La Direction régionale du commerce de Blida a ouvert la porte aux opérateurs économiques pour leur permettre de participer à la deuxième édition de la foire régionale «Mitidja» pour la production et l'exportation dédié à la production et à l'exportation qui se déroulera du 15 au 17 novembre au niveau du parking du stade Mustapha Tchaker. Organisée sous le slogan «Exportons ensemble», cette deuxième édition verra la privation de

plusieurs organismes publics liés à l'exportation tels que les douanes, les banques, l'Agence nationale pour la promotion du commerce extérieur (ANPE) et le registre du commerce. La Direction régionale du commerce et de la promotion des exportations de Blida prépare cette exposition en coordination avec les Chambres de commerce des wilayas de Aïn Defla, Djelfa, Médéa, Blida, Tizi-Ouzou et Bouira, en

coopération avec la Confédération algérienne du patronat citoyen «CAPC» et l'Arab African Investment Centre. La directrice régionale du commerce, Samia Ababsa, a déclaré que « l'exposition vise à encourager la production locale et à accroître les exportations en dehors du secteur des hydrocarbures, selon une nouvelle vision économique adoptée par l'Algérie afin de diversifier et développer son économie et affronter les transformations du

monde ». La responsable a expliquée qu' « à travers la tenue de cette exposition, nous souhaitons faire découvrir les produits locaux et réunir les acteurs du champ économique, pour échanger en marge sur les moyens de développer la production et l'exportation dans des formations au profit des opérateurs économiques ». Elle a ajoutée : « Nous aimerions parvenir à une intégration industrielle à travers la tenue de cette exposition, à travers des entreprises bénéficiant les unes des autres en stimulant l'échange de produits locaux entre concessionnaires ». A

l'occasion de la mise en place de la première édition de cette exposition qui a vu la participation de 50 opérateurs économiques de tout le pays, les exportateurs ont rédamé l'ouverture d'agences bancaires à l'étranger pour faciliter le transfert de fonds, ce à quoi le gouvernement a récemment répondu, puisqu'elle a décidé d'ouvrir des agences dans certains pays africains et arabes dans le cadre des accords conclus précédemment, que ce soit avec les pays arabes ou dans la zone de libre-échange avec les pays africains.

Rachid Lounas

Evaluation de la conformité

Algerac lance son forum d'harmonisation sur les pratiques liées au métier d'accréditation

L'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) a réuni les 26 et 27 octobre 2022, à l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED) Boumerdès, l'ensemble de ses évaluateurs techniques et experts pour un atelier centré sur une harmonisation des pratiques liées à l'accréditation et la sensibilisation aux nouveaux outils d'évaluation. Cette nouvelle édition, qui a rassemblé plus de 200 personnes comptaient parmi eux en plus des cadres et responsables techniques d'Algerac et les membres des Comités d'accréditation spécialisés, des experts et des évaluateurs des sections laboratoires d'essais, biologie médicale, étalonnage, des évaluateurs en inspection ainsi que ceux en certification du système de management. Au programme de ces deux journées, des séances d'information et des échanges constructifs entre les différents acteurs ont eu lieu en vue de s'accorder notamment sur la compréhension des nouvelles modifications opérées courant les deux dernières années 2021-2022, au niveau des politiques et des procédures d'Algerac spécifiques au métier d'accréditation des organismes d'évalua-

tion de la conformité et arrivé ainsi à une mise à niveau des connaissances et un développement d'un système harmonisé de l'accréditation. Cette occasion se veut également être une véritable force de proposition et une source d'amélioration pour Algerac à partir du retour et des échanges de données d'expériences des évaluateurs en vue de renforcer ses acquis, de développer ses performances et d'enrichir la mise en œuvre des bonnes pratiques d'évaluation. Au cours de ces ateliers, Algerac a tenu à apporter également une contribution importante qui s'est traduite par une présentation de la nouvelle plateforme de gestion et de suivi des dossiers d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité. Un outil spécialement dédié aux évaluateurs, aux organismes et aux personnels d'Algerac afin de formuler, gérer et suivre de façon optimale l'ensemble des phases que revêt le processus d'accréditation qu'il s'agisse du dépôt de la demande d'accréditation jusqu'à la délivrance du certificat d'accréditation, ou bien d'une accréditation initiale ou d'un renouvellement. ■

Demande d'aide financière



Homme âgé, handicapé, diabétique, sans revenu, demande aux âmes charitables de lui venir en aide afin de subvenir à ses besoins.

Mob : 0558 46 56 38

Sahara occidental

Le mandat de la Minurso prorogé d'une année



Ces deux pays ont estimé que le projet de texte, dont les États-Unis sont le porte-plume, est déséquilibré et proposé plusieurs révisions.

La résolution souligne qu'il convient de parvenir à une «solution politique réaliste, pragmatique, durable et mutuellement acceptable» à la question du Sahara occidental, occupé par le Maroc. Le Conseil a appelé à la reprise des négociations sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, sans conditions préalables et de bonne foi, en vue de parvenir «à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», écrit l'ONU.

Le représentant de la Russie a expliqué que la résolution ne reflète pas la situation sur le terrain et «ne va sans doute pas contribuer aux efforts» de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura, apportant son soutien aux efforts de ce dernier pour amorcer des négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario.

Il a aussi prôné un règlement du conflit reposant sur des solutions mutuellement acceptables, avec à la clé un référendum d'auto-

Le Conseil de sécurité a décidé jeudi de proroger d'une année, jusqu'au 31 octobre 2023, le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). La résolution 2654 (2022) a été adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions, celles de la Russie et du Kenya, selon un communiqué publié sur le site des Nations unies.

détermination du peuple du Sahara occidental.

La réunion de jeudi s'inscrit dans le cadre des quatre sessions du Conseil de sécurité sur le conflit au Sahara occidental de ce mois d'octobre.

Trois séances de travail avaient été déjà organisées les 3, 10 et 17 octobre sur la question sahraouie dont celle relative à la situation dans les territoires occupés durant laquelle Staffan de Mistura a présenté son rapport sur la situation et abordé le sujet du mandat de la Minurso qui prendra fin le 31 octobre.

**Accord gazier entité sioniste et Liban
Le chef du Hezbollah qualifie l'accord de Naqoura de grande victoire pour le Liban**

Hassan Nasrallah, secrétaire général du parti chiite Hezbollah, a condamné jeudi à Naqoura la conclusion d'un accord frontalier parrainé par l'ONU avec l'entité sioniste. Il a déclaré qu'il arrê-

tait la mobilisation des combattants chiites, qui était menée «en cas de guerre avec Israël».

«L'accord conclu est une grande victoire pour le Liban, son peuple et les forces de la résistance. L'accord de démarcation des frontières n'a pas conduit à un accord interétatique, donc Israël n'a rien gagné en termes d'assurance de sa sécurité», a-t-il noté. Selon lui, les négociateurs libanais «n'ont pas permis la moindre allusion à une normalisation des relations avec Israël».

Auparavant, une dernière cérémonie avait eu lieu à Naqoura à l'occasion de l'entrée en vigueur de l'accord sur la démarcation de la frontière maritime entre le Liban et l'entité sioniste. Les délégations ont remis les documents signés par eux à la coordinatrice spéciale de l'ONU Joanna Wronecka et au commandement des Casques bleus de l'ONU. La cérémonie s'est déroulée en présence de l'émissaire

américain Amos Hochstein, qui avait servi d'intermédiaire entre les partis, ainsi que des ambassadeurs des États-Unis et de France.

Cinq tours de pourparlers indirects ont eu lieu à Naqoura entre 2020 et 2021, sous les auspices des États-Unis. Le Liban et l'entité sioniste se disputent mutuellement une zone de 856 km² du plateau, chaque partie considérant qu'elle faisait partie de sa zone économique exclusive en Méditerranée orientale. La zone contestée s'est créée à la jonction du champ gazier libanais de Qana et du champ récompensé de Karish. La frontière n'était pas encore établie. Le 1^{er} octobre, le chef du Hezbollah a déclaré que «les Libanais pourraient commencer à développer les ressources naturelles grâce à l'unité dont ils avaient fait preuve dans la défense de leurs droits, et pas grâce à la notoire généreuse des États-Unis ou d'Israël». Auparavant, il avait averti à plusieurs reprises l'entité sioniste que les drones du Hezbollah attaquaient ses plateformes de forage si la production de gaz dans les zones contestées commençait avant que la frontière maritime avec le Liban ne soit convenue. ■

Exploitation de gaz

L'entité sioniste annonce «un accord historique» avec le Liban

Le Premier ministre de l'entité sioniste Yaïr Lapid a annoncé la conclusion d'un «accord historique» avec le Liban sur le contentieux autour de la délimitation de la frontière maritime. Cet accord, s'il est confirmé par Beyrouth, pourrait lever les obstacles à l'exploitation des gisements gaziers en Méditerranée orientale.

L'entité sioniste et le Liban, ont «conclu un accord historique» sur la délimitation de leur frontière maritime, a déclaré mardi 11 octobre le Premier ministre israélien Yaïr Lapid.

«Cet accord historique va renforcer la sécurité d'Israël, injecter des milliards [d'euros] dans l'économie israélienne et assurer la stabilité de notre frontière nord [avec le Liban]», a ajouté sur Twitter Yaïr Lapid, précisant qu'une réunion de son cabinet de sécurité était prévue mercredi sur cet «accord conclu» à l'issue d'une médiation américaine. Les États-Unis mènent depuis deux ans une médiation pour parvenir à cet accord.

Deux Palestiniens tués par les tirs des forces d'occupation au sud de Naplouse

Le ministère de la Santé a annoncé, à l'aube d'aujourd'hui, vendredi, que les forces d'occupation israéliennes ont tiré et tué deux Palestiniens et en ont blessé deux autres tard dans la nuit près du poste de contrôle militaire de Huwwara, au sud de Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie occupée.

Les soldats de l'occupation avaient ouvert le feu sur Imad Abu Rashid, 47 ans, le blessant gravement par balles réelles à la tête, à l'abdomen et à la poitrine. Il est annoncé mort quelques minutes plus tard, a précisé le ministère dans un communiqué bref.

L'autre a été identifié comme étant Ramzi Zabara (35 ans), qui a été touché au cœur par des balles réelles et grièvement blessé. Il a succombé à ses graves blessures peu de temps après.

Un troisième Palestinien a également subi des blessures graves et a été transporté à l'hôpital pour des soins médicaux, où il a subi une intervention chirurgicale et est maintenant dans un état stable, a ajouté le ministère.

Les deux Palestiniens tués seraient des résidents du camp de réfugiés d'Askar à Naplouse et des membres de la Défense civile palestinienne.

Un quatrième Palestinien qui attendait de franchir le poste de contrôle a également reçu une balle dans le pied et a été arrêté par les soldats israéliens. ■



commémoration

Célébration de l'anniversaire de la Révolution du 1 novembre 1954

L'Algérie, une histoire millénaire dans la résistance, de 1830 à 1962

En ce 1 novembre 2022, gloire à nos valeureux chouhadas qui nous ont permis de vivre dans une Algérie indépendante. Cette présente contribution est certainement imparfaite, comme toute recherche à approfondir, en espérant qu'elle suscitera un débat contradictoire au profit exclusif de l'Algérie, sera scindée en deux parties : de la colonisation française au nationalisme algérien à la révolution du 1^{er} novembre 1954 pour aboutir à l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962.

1-De la colonisation française au nationalisme algérien

La conquête de l'Algérie de 1830 à 1871 par la France marque la fin de la domination ottomane et le début de la domination française et ce dès le 31 janvier 1830. D'abord nommés «possessions françaises dans le Nord de l'Afrique», ces territoires prendront officiellement le nom d'Algérie, le 14 octobre 1839. La population algérienne est estimée à 3 millions d'habitants avant la conquête française de 1830. Selon l'ouvrage «Coloniser, exterminer» de l'historien Olivier Le Cour Grandmaison, je cite : «Le bilan de la guerre, presque ininterrompue entre 1830/1872 souligne son extrême violence ; il permet de prendre la mesure des massacres et des ravages commis par l'armée d'Afrique.

En l'espace de quarante-deux ans, la population globale de l'Algérie est en effet passée de 3 millions d'habitants environ à 2.125.000 selon certaines estimations, soit une perte de 875.000 personnes, civiles pour l'essentiel. Le déclin démographique de l'élément arabe était considéré comme bénéfique sur le plan social et politique, car il réduisait avantageusement le déséquilibre numérique entre les indigènes et les colons». Plusieurs observateurs s'accordent à dire que la conquête de l'Algérie a causé la disparition de presque un tiers de la population algérienne. Guy de Maupassant écrivait dans «Au Soleil en 1884», je le cite : «Il est certain aussi que la population primitive disparaîtra peu à peu ; il est indubitable que cette disparition sera fort utile à l'Algérie, mais il est révoltant qu'elle ait lieu dans les conditions où elle s'accomplit». Nous pouvons scinder cette période historique en plusieurs phases.

De 1830 à 1848, l'Emir Abdelkader figure charismatique troisième fils de Sidi Muhieddine Ibn Mostafa, descendant du Prophète et chef de la tribu des Hachem, naît en 1808, éclairé et cultivé, chef militaire, respecté par ses ennemis, recevra la médaille de l'ordre de Pie IX où son intervention en faveur des chrétiens du Proche-Orient a fait de lui un acteur de la paix religieuse résiste pendant de longues années à l'occupation coloniale. Il attaque des tribus alliées de la France et bat le général Trézel dans les marais de la Makta près de son fief de Mascara dans l'Ouest algérien. Il encercle la ville voisine d'Oran pendant 40 jours. Arrivé en renfort de métropole, le général Bugeaud inflige une défaite à Abdelkader. Le traité de Tafna est signé, le 30 mai 1837 entre le général Bugeaud et l'Emir qui reconnaît la souveraineté de la France. En échange de pouvoirs étendus sur les provinces de Koléa, Médéa et Tlemcen, il peut conserver 59.000 hommes en armes. L'armée française passe, en septembre 1839, les Portes de fer dans la chaîne des Bibans territoire que l'emir comptait annexer. L'Emir Abdelkader, considérant qu'il s'agit d'une rupture du traité de Tafna, reprend la guerre contre la France le 16 mai 1843. Le 14 août 1844 le général Bugeaud écrase l'armée du sultan marocain à la bataille d'Isly. L'armée



La jeunesse a besoin de connaître son histoire, très riche, qui ne saurait se limiter à la période contemporaine de 1963 à 2022. L'histoire, fondement de la connaissance et de l'action future, une nation sans son histoire étant une nation sans âme. L'histoire de l'Algérie est une histoire millénaire devant remonter de la période des Numides à la période romaine, du kharidjisme et de la période de la dynastie des Almohades en passant par la période de l'occupation espagnole et ottomane (voir A. Mebtoul google.com 2010).

marocaine se replie en direction de Taza. Le sultan s'engage alors à interdire son territoire à Abdelkader, en traitant avec la France. Le 23 septembre, les troupes d'Abdelkader sortent victorieuses lors de la bataille de Sidi Brahim, engagée par le colonel Montagnac. En décembre 1847, l'Emir Abdelkader se rend aux spahis (nomades des régions steppiques de l'Algérie). Placé en résidence surveillée pendant quatre ans en France, l'emir fut libéré par Napoléon III, visita plusieurs villes de la métropole avant de rejoindre Damas et résida le restant de sa vie en Syrie. Le 11 décembre 1848, la Constitution de 1848 proclame l'Algérie partie intégrante du territoire français. Bône, (Annaba actuellement) Oran, Alger deviennent les préfectures de trois départements français. Les musulmans et juifs d'Algérie deviennent «sujets français» sous le régime de l'indigénat. Le territoire de l'ex-Régence d'Alger est donc officiellement annexé par la France, mais la région de la Kabylie qui ne reconnaît pas l'autorité française résiste encore. L'armée française contrôle alors tout le nord-ouest de l'Algérie. Les succès remportés par l'armée française sur la résistance d'Abd el-Kader, renforcent la confiance française, et permettent de décréter, après débats, la conquête de la Kabylie qui devait intervenir à l'issue de la guerre de Crimée (1853-1856) et qui a mobilisé une partie des troupes françaises. C'est à cette époque que Fatma N'soumer la femme rebelle marqua une grande résistance. Née en 1830, l'année même de l'occupation française d'Algérie, en 1853, elle avait 23 ans dans son Djurdjura natal. Elle est arrêtée le 27 juillet 1857 dans le village de Takhlitj Ath Atsou près de Tirourda. Placée, ensuite, en résidence surveillée à Béni Slimane, elle y meurt en 1863, à l'âge de trente-trois ans, éprouvée par son incarcération. En mars

1871, profitant de l'affaiblissement du pouvoir colonial à la suite de la défaite française lors de la guerre franco-prussienne (1870-1871), une partie de la Kabylie se soulève, favorisée par plusieurs années de sécheresse et de fléaux. Elle débute au mois de janvier avec l'affaire des Spahis et en mars avec l'entrée en dissidence de Mohamed El Mokrani qui fait appel au Cheikh El Haddad, le grand maître de la confrérie des Rahmaniya. La révolte échoue et une répression est organisée par les Français pour «pacifier» la Kabylie, avec des déportations. À la suite d'un ordre qui a été donné par l'armée de les envoyer en France, les Spahis se soulèvent fin janvier 1871 à Moudjebour et à Ain-Guettar dans l'Est algérien à la frontière avec la Tunisie. Le mouvement est rapidement réprimé. Dès lors, le seul moyen de prévenir les révoltes, c'est d'introduire une population européenne nombreuse, de la grouper sur les routes et les lignes stratégiques de façon à morceler le territoire en zones qui ne pourront pas, à un moment donné, se rejoindre. La loi du 21 juin 1871 (révisée par les décrets des 15 juillet 1874 et 30 septembre 1878) attribue 100.000 hectares de terres en Algérie aux immigrants d'Alsace-Lorraine. De 1871 à 1898 les colons acquièrent 1.000.000 d'hectares, alors que de 1830 à 1870 ils en avaient acquis 481.000. Le 26 juillet 1873 est promulguée la loi Warnier, visant à franciser les terres algériennes et à délivrer aux indigènes des titres de propriété. Cette loi donne lieu à divers abus et une nouvelle loi la complètera en 1887. Son application sera suspendue en 1890. Le Code de l'indigénat est adopté le 28 juin 1881 distinguant deux catégories de citoyens : les citoyens français (de souche métropolitaine) et les sujets français, c'est-à-dire les Africains noirs, les Malgaches, les Algériens, les Antillais, les Méla-

nésiens. Le Code était assorti de toutes sortes d'interdictions dont les délits étaient passibles d'emprisonnement ou de déportation. Après la loi du 7 mai 1946 abolissant le Code de l'indigénat, les autochtones sont autorisés à circuler librement, de jour comme de nuit, et récupérer le droit de résider où ils voulaient et de travailler librement.

Cependant, les autorités françaises réussirent à faire perdurer le Code de l'indigénat en Algérie jusqu'à l'indépendance en maintenant le statut musulman et en appliquant par exemple le principe de responsabilité collective qui consistait à punir tout un village pour l'infraction d'un seul de ses membres. L'Algérie possède un nouveau statut en 1900 : elle bénéficie d'un budget spécial, d'un gouverneur général qui détient tous les pouvoirs civils et militaires. Après une longue lutte de l'Emir Abdelkader considéré comme le précurseur de la fondation de l'Etat algérien, Messali Hadj dès 1927 réclame l'indépendance de l'Algérie ayant été le fondateur du Parti du peuple algérien (PPA). Cependant, bien que la résistance ait toujours existé depuis toutes les invasions, ce sont les guerres mondiales qui permirent une prise de conscience plus forte de l'injustice qui frappait la majorité des Algériens souvent analphabètes et travaillant à des salaires de misère. Pour faire face aux pertes humaines de la Grande Guerre, la France mobilisa les habitants des départements français d'Algérie: musulmans, juifs et Européens. 73.000 mobilisés dans la population française, et 176. 000 dans la population «indigène». Le 8 mai 1945 alors que la Seconde Guerre mondiale prend fin en Europe, en Algérie, des manifestations nationalistes algériennes sont réprimées par l'armée française à Sétif et Guelma., selon la source algérienne 45.000 morts. Suite au Manifeste du peuple algérien de Ferhat Abbas en 1943, les élections législatives de 1946 sont un succès pour l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA). Son parti remporte onze des treize sièges réservés à l'Algérie à l'Assemblée nationale. La loi sur le statut de l'Algérie est promulguée en septembre 1947 : l'Algérie reste composée de trois départements et le pouvoir est représenté par un gouverneur général nommé par le gouvernement français. En 1948 trente-six des 59 candidats du MLTD sont arrêtés.

Professeur des universités, expert international, Abderrahmane Mebtoul (A suivre...)

EPSP Tiaret

Journée d'étude sur le cancer du sein

Quelle conduite thérapeutique à tenir devant un cancer du sein ? Pour prévenir les souffrances du cancer chez la femme, le corps médical de l'EPSP, à leur tête le responsable Bensaïd, en collaboration avec l'association El Fedjr de Blida, ont organisé des journées sous le thème «Pensez à vous faire dépister».

Des conférences animées par les experts de la santé sur la prise en charge en chirurgie médicale et psychologique suite au nombre des patientes recensées.

Selon les statistiques avancées par le Pr Mokhtari Hamadi Cherif, on compte au volet des cas du cancer du sein pour l'année 2020 pas moins de 50.000 cas recensés, dont 27.000 chez les femmes et 23.000 chez les hommes. Pour le cancer du sein, les cas ont connu des augmentations.

En 2020, on enregistre 14.000 cas et 17.000 nouveaux cas dans un avenir proche d'ici 2025. Cette maladie touche des femmes de moins de 50. Notre conférencier ajoute que le cancer augment de 5% dans le monde au point de déclasser le can-



cer du col et l'utérus. Ce mois d'octobre a été marquée l'organisation de portes ouvertes et conférences animées par des équipes de femmes psychologues à travers les coins reculés du monde rural.

Selon une psychologue, cette mission est inscrite dans le cadre de la sensibilisation de la femme ru-

rale dans l'objectif simple de bannir le cancer du sein grâce à une prise en charge adéquate. Les présents ont assisté au cours ces journées à une panoplie de communications, conférences avec un débat riche pour mettre fin à cette maladie grave.

Parmi les conférenciers expérimentés dans le do-

main, on peut citer Dr Smail Missouri, radiologue du centre de Blida et Paris, Dr Hadj Mekrachi, chirurgien et président de l'association El Fedjr de Blida, Dr Reghioi, spécialiste en oncologie, secondé par le chirurgien Mohamed Madjdoub.

Une rencontre dans le sillage d'Octobre Rose.

Hamzaoui Benchohra

Tiaret

Une bande de cambrioleurs arrêtée

Les éléments de la 9^e Sûreté urbaine ont démantelé une bande de cambrioleurs composée de trois individus, impliqués dans le cambriolage d'une maison au terrain Boumediene, à Tiaret-ville. Aux environs de minuit, à l'issue d'une ronde, des policiers ont réussi à épingler le cerveau de la bande qui circulait à bord d'un scooter tandis que ses complices étaient à l'intérieur d'un domicile.

Les membres de l'association ont été conduit à la 9^e Sûreté urbaine et l'enquête suit son cours. A Tiaret, à l'issue de l'enquête menée par les policiers du 7^e arrondissement, les enquêteurs n'ont pas tardé à mettre la main sur deux saboteurs spécialisés dans le vol des câbles, âgés de 22 et 44 ans.

Le duo a été arrêté en possession d'une quantité de fils arrachés à bord d'un véhicule touristique.

Présentés devant le juge, l'un d'eux a été condamné à 18 mois de prison ferme et une amende de 500.000, quant au second, il a bénéficié de l'acquittement. Sougueur où la police frappe quotidiennement le milieu de la pègre, une course-poursuite dans un quartier chaud s'est soldée par l'arrestation d'un revendeur de drogue.

Lors de l'arrestation de l'individu, âgé de 28 ans, les policiers ont découvert à l'intérieur de son sac-à-dos une arme blanche, 70 grammes de kif et une somme de 7.000 DA.

A Frenda, lors d'une ronde, la police a réussi à mettre la main sur un repris de justice en possession de 477 comprimés de psychotropes et 8.800 DA à l'intérieur de ses chaussettes.

Pour rappel, des opérations se multiplient ces derniers mois, a indiqué le patron de la police, M. Hadadou, nous menons notre mission pour faire de notre région un havre de paix.

Hamzaoui Benchohra

Tiaret

Le wali, le rectorat et la presse

C'est dans le but de perpétuer une tradition bien établie marquant la Journée de la presse et de la liberté d'expression que le siège de la wilaya a abrité, cette semaine, une cérémonie en l'honneur des représentants des différents titres, organes et chaînes TV, en présence du wali, Bouguerra Ali, qui a mis en relief les lacunes constatées et proposer des solutions afin de permettre à la wilaya de mieux se développer. Quarante jours à la tête de la wilaya, mon premier partenaire vous et

«grâce à vos écrits, plusieurs problèmes seront réglés, un chapeau bas, signe de l'importance que j'accorde à la presse, je tiens à vous informer que le premier parapheur que je consulte chaque matin est celui des articles de presse». Cette journée a été marquée par la remise des attestations aux chevaliers de la plume et représentants des chaînes avant de rendre hommage aux compagnons Hayat Diab, Maloufi Mehdi, Sbaa Belahouel, Taibi Aek et Bel Achour. Et au cours de la même

semaine, le recteur de l'université Ibn Khaldoun Beloukmen a invité la corporation où s'est tenue une rencontre au rectorat. Cette initiative et les relations permanentes a permis à l'association des journalistes d'honorer le chargé de la cellule de communication Zine El Abidine. Au même volet, les enseignants de l'université ont félicité la mission noble des différents représentants avec la remise des attestations symboliques.

Hamzaoui Benchohra

Tébessa

Saisie de près de 6 tonnes de farine destinées à la spéculation

La brigade de recherche de la Gendarmerie nationale de la daïra d'El Ouenza (Nord de Tébessa) a saisi 5,93 tonnes de farine qui étaient destinées à la spéculation, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication du groupement de wilaya de ce corps constitué. Le même document a précisé que les éléments de la brigade ont arrêté cinq (5) personnes âgées entre 20 et 55

ans pour «crime de spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation et saisi de pas moins de 5.930 kg de farine».

L'opération a été menée sur la base d'informations relatives à l'exploitation d'une maison dans la commune d'El Ouenza comme dépôt de stockage illicite de denrées soutenues, selon le communiqué qui a ajouté qu'un vé-

hicule utilitaire repéré à l'entrée de ce dépôt a été suivi avant d'être intercepté dans un des quartiers au moment de stationner avec à son bord 1.650 kg de farine.

Après l'information du procureur de la République près le tribunal d'El Aouinet et l'obtention d'une autorisation de perquisition du dépôt, une autre quantité de farine de 4.280 kg non-facturés a été trouvée dans le

dépôt et deux personnes ont été arrêtées, a ajouté le communiqué.

L'enquête a conduit à l'arrestation de trois (3) autres personnes impliquées et l'engagement de poursuites contre les mis en cause pour le crime de «spéculation illicite sur des produits alimentaires soutenus de large consommation» et le délit de «défaut de facturation, mise en vente de produits périmés, exer-

cice d'activité commerciale étrangère à celle du registre de commerce, falsification de documents commerciaux et bancaires et évasion fiscale», selon le même document.

Présentés devant le procureur de la République, les mis en cause ont été placés sous mandats de dépôt à l'établissement pénitentiaire d'El Aouinet, a ajouté le communiqué.

APS

Emergence d'un nouvel ordre mondial multipolaire Tout le monde veut monter dans le BRICS Express

L'Eurasie est sur le point de devenir beaucoup plus grande, car les pays font la queue pour rejoindre les BRICS et l'OCS dirigés par la Chine et la Russie, au détriment de l'Occident.

Commençons par ce qui est en fait une histoire de commerce du Sud global entre deux membres de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Au cœur de cette histoire se trouve le déjà célèbre drone Shahed-136 – ou Geranium-2 dans sa dénomination russe : le AK-47 de la guerre aérienne post-moderne.

Les États-Unis, dans une nouvelle crise d'hystérie pleine d'ironie, ont accusé Téhéran d'armer les forces armées russes. Pour Téhéran comme pour Moscou, le drone superstar, d'un bon rapport qualité-prix et terriblement efficace, lâché sur le champ de bataille ukrainien, est un secret d'État : son déploiement a suscité une avalanche de démentis des deux côtés. Qu'il s'agisse de drones fabriqués en Iran, ou que la conception ait été achetée et la fabrication effectuée en Russie (l'option réaliste), cela n'a aucune importance.

L'histoire montre que les États-Unis arment l'Ukraine jusqu'au bout contre la Russie. L'Empire est un combattant de facto par le biais d'un ensemble de « consultants », de conseillers, de formateurs, de mercenaires, d'armes lourdes, de munitions, de renseignements par satellite et de guerre électronique. Et pourtant, les responsables impériaux jurent qu'ils ne participent pas à la guerre. Une fois de plus, ils mentent.

Bienvenue dans un autre exemple graphique de « l'ordre international basé sur des règles » à l'œuvre. L'hégémon décide toujours quelles règles s'appliquent, et quand. Quiconque s'y oppose est un ennemi de la « liberté », de la « démocratie », ou de toute autre platitude du jour, et doit être – quoi d'autre – puni par des sanctions arbitraires.

Dans le cas de l'Iran, sanctionné jusqu'à l'oubli, le résultat a été, depuis des décennies, une nouvelle série de sanctions. C'est sans importance. Ce qui importe, c'est que, selon le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), pas moins de 22 pays – et ce n'est pas fini – se joignent à la file d'attente parce qu'ils veulent aussi entrer dans la danse du Shahed.

Même le leader de la révolution islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, s'est joint à la mêlée, expliquant que le Shahed-136 n'est pas du photoshop.

La course vers le BRICS+

Ce que le nouveau train de sanctions contre l'Iran a réellement « accompli », c'est de porter un coup supplémentaire à la signature de plus en plus problématique de l'accord nucléaire relancé à Vienne. Une plus grande quantité de pétrole iranien sur le marché soulagerait en fait la situation difficile dans laquelle se trouve Washington après la récente rebuffade épique de l'OPEP+. Un impératif catégorique demeure cependant. L'iranophobie, tout comme la russophobie, prévaut toujours pour les partisans straussiens et néocons de la guerre en charge de la politique étrangère américaine et leurs vassaux européens. Nous assistons donc à une nouvelle escalade hostile

dans les relations Iran-États-Unis et Iran-UE, la junte non élue de Bruxelles ayant également sanctionné le fabricant Shahed Aviation Industries et trois généraux iraniens. Comparez maintenant cela avec le sort du drone turc Bayraktar TB2 – qui, contrairement aux « fleurs dans le ciel » (les géraniums de la Russie), s'est lamentablement comporté sur le champ de bataille. Kiev a essayé de convaincre les Turcs d'utiliser une usine d'armement de Motor Sich en Ukraine ou de créer une nouvelle entreprise en Transcarpathie/Lviv pour construire les Bayraktar. Le président oligarque de Motor Sich, Viatcheslav Boguslayev, âgé de 84 ans, a été accusé de trahison en raison de ses liens avec la Russie, et pourrait être échangé contre des prisonniers de guerre ukrainiens. En fin de compte, l'accord a échoué en raison de l'enthousiasme exceptionnel d'Ankara à travailler à l'établissement d'un nouveau hub de gaz en Turquie – une suggestion personnelle du président russe Vladimir Poutine à son homologue turc Recep Tayyip Erdogan. Et cela nous amène à l'interconnexion croissante entre les BRICS et le Conseil de coopération de Shanghai (OCS), composé de neuf membres, à laquelle ce cas de commerce militaire entre la Russie et l'Iran est inextricablement lié.

L'OCS, dirigée par la Chine et la Russie, est une institution paneurasienne axée à l'origine sur la lutte contre le terrorisme, mais désormais de plus en plus orientée vers la coopération géoéconomique – et géopolitique. Les BRICS, dirigés par la triade Russie, Inde et Chine, chevauchent l'agenda de l'OCS sur le plan géoéconomique et géopolitique, en s'étendant à l'Afrique, à l'Amérique latine et au-delà : c'est le concept de BRICS+, analysé en détail dans un récent rapport du Club Valdai, et pleinement adopté par le partenariat stratégique Russie-Chine. Le rapport pèse le pour et le contre de trois scénarios impliquant des candidats BRICS+ possibles et à venir : Premièrement, les nations qui ont été invitées par Pékin à participer au sommet des BRICS de 2017 (Égypte, Kenya, Mexique, Thaïlande, Tadjikistan). Deuxièmement, les nations qui ont participé à la réunion des ministres des Affaires étrangères des BRICS en mai de cette année (Argentine, Égypte, Indonésie, Kazakhstan, Nigeria, Émirats arabes unis, Arabie saoudite, Sénégal, Thaïlande). Troisièmement, les principales économies du G20 (Argentine, Indonésie, Mexique, Arabie saoudite, Turquie). Et puis il y a l'Iran, qui a déjà manifesté son intérêt pour l'adhésion aux BRICS. Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a récemment confirmé que « plusieurs pays » mourraient d'envie de rejoindre les BRICS. Parmi eux, un acteur crucial de l'Asie occidentale : l'Arabie saoudite.

Ce qui rend la chose encore plus étonnante, c'est qu'il y a seulement trois ans, sous l'administration de l'ancien président américain Donald Trump, le prince héritier Mohammed ben Salmane (MbS) – le dirigeant de fait du royaume – était absolument déterminé à rejoindre une sorte d'OTAN arabe en tant qu'allié impérial privilégié. Des sources diplomatiques confirment que

dès le lendemain du retrait des États-Unis d'Afghanistan, les envoyés de MbS ont commencé à négocier sérieusement avec Moscou et Pékin. En supposant que les BRICS approuvent la candidature de Riyad en 2023 par le consensus nécessaire, on peut à peine imaginer ses conséquences bouleversantes pour le pétrodollar. Dans le même temps, il est important de ne pas sous-estimer la capacité des contrôleurs de la politique étrangère américaine à faire des ravages.

La seule raison pour laquelle Washington tolère le régime de Riyad est le pétrodollar. Les Saoudiens ne peuvent pas être autorisés à mener une politique étrangère indépendante et véritablement souveraine. Si cela se produit, le réalignement géopolitique ne concernera pas seulement l'Arabie saoudite mais l'ensemble du Golfe Persique. Or, cela est de plus en plus probable après que l'OPEP+ a choisi de facto la voie des BRICS/SCO dirigée par la Russie et la Chine – dans ce qui peut être interprété comme un préambule « doux » à la fin du pétrodollar.

La triade Riyad-Téhéran-Ankara

L'Iran a fait connaître son intérêt pour l'adhésion aux BRICS avant même l'Arabie saoudite. Selon des sources diplomatiques du golfe Persique, ils sont déjà engagés dans un canal quelque peu secret via l'Irak pour tenter de se mettre d'accord. La Turquie suivra bientôt – certainement au sein des BRICS et peut-être de l'OCS, où Ankara a actuellement le statut d'observateur extrêmement intéressé. Imaginez maintenant cette triade – Riyad, Téhéran, Ankara – étroitement liée à la Russie, à l'Inde, à la Chine (le noyau actuel des BRICS), et éventuellement à l'OCS, où l'Iran est encore la seule nation d'Asie occidentale à être intronisée comme membre à part entière. Le coup stratégique porté à l'Empire sera sans commune mesure. Les discussions menant aux BRICS+ se concentrent sur la voie difficile vers une monnaie mondiale adossée aux matières premières, capable de contourner la primauté du dollar américain. Plusieurs étapes interconnectées indiquent une symbiose croissante entre les BRICS+ et l'OCS. Les États membres de cette dernière ont déjà convenu d'une feuille de route pour augmenter progressivement les échanges en monnaies nationales dans les règlements mutuels.

La State Bank of India – le principal prêteur du pays – ouvre des comptes spéciaux en roupies pour les échanges liés à la Russie. Le gaz naturel russe à destination de la Turquie sera payé à 25% en roubles et en liras turques, sans oublier le rabais de 25% qu'Erdogan a personnellement demandé à Poutine. La banque russe VTB a lancé des transferts d'argent vers la Chine en yuan, en contournant SWIFT, tandis que la Sberbank a commencé à prêter de l'argent en yuan.

Gazprom, le géant russe de l'énergie, a convenu avec la Chine que les paiements des livraisons de gaz se feraient en roubles et en yuans, à parts égales. L'Iran et la Russie unifient leurs systèmes bancaires pour les échanges en roubles/rials.

La Banque centrale d'Égypte s'apprête à établir un indice pour la livre – par

le biais d'un groupe de monnaies et de l'or – afin d'éloigner la monnaie nationale du dollar américain. Et puis il y a la saga de TurkStream.

Ce don de hub de gaz

Depuis des années, Ankara tente de se positionner comme une plaque tournante privilégiée du gaz entre l'Est et l'Ouest. Après le sabotage de Nord Stream, Poutine lui a offert un cadeau sur un plateau en proposant à la Turquie d'augmenter les livraisons de gaz russe à l'UE via cette plateforme. Le ministère turc de l'Énergie a déclaré qu'Ankara et Moscou étaient déjà parvenus à un accord de principe. Dans la pratique, cela signifie que la Turquie contrôlera le flux de gaz vers l'Europe en provenance non seulement de la Russie, mais aussi de l'Azerbaïdjan et d'une grande partie de l'Asie occidentale, y compris peut-être l'Iran, ainsi que de la Libye, dans le nord-est de l'Afrique. Des terminaux GNL en Égypte, en Grèce et en Turquie même pourraient compléter le réseau. Le gaz russe est acheminé par les gazoducs TurkStream et Blue Stream. La capacité totale des gazoducs russes est de 39 milliards de mètres cubes par an.

TurkStream était initialement prévu comme un gazoduc à quatre brins, avec une capacité nominale de 63 milliards de mètres cubes par an. À l'heure actuelle, seuls deux brins – d'une capacité totale de 31,5 milliards de mètres cubes – ont été construits.

En théorie, une extension est donc plus que possible – avec tout l'équipement fabriqué en Russie. Le problème, une fois de plus, est la pose des tuyaux. Les navires nécessaires appartiennent au groupe suisse Allseas – et la Suisse fait partie de la folie des sanctions. Dans la mer Baltique, des navires russes ont été utilisés pour terminer la construction de Nord Stream 2. Mais pour une extension de TurkStream, ils devraient opérer beaucoup plus profondément dans l'océan.

TurkStream ne serait pas en mesure de remplacer complètement Nord Stream ; il transporte des volumes beaucoup plus faibles. L'avantage pour la Russie est de ne pas être écartée du marché européen. De toute évidence, Gazprom ne s'attaquerait à l'investissement substantiel que représente l'extension du gazoduc que s'il existe des garanties irréfutables quant à sa sécurité. Et il y a l'inconvénient supplémentaire que l'extension transporterait également du gaz provenant des concurrents de la Russie.

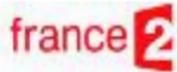
Quoi qu'il arrive, il n'en reste pas moins que le combo américano-britannique exerce toujours une grande influence en Turquie – et BP, Exxon Mobil et Shell, par exemple, sont des acteurs de pratiquement tous les projets d'extraction pétrolière en Asie occidentale. Ils interviendraient donc certainement dans le fonctionnement de la plateforme gazière turque, ainsi que dans la détermination du prix du gaz. Moscou doit peser toutes ces variables avant de s'engager dans un tel projet. L'OTAN, bien sûr, sera livide. Mais ne sous-estimez jamais le spécialiste des paris spéculatifs, le sultan Erdogan. Son histoire d'amour avec les BRICS et l'OCS ne fait que commencer.

Pepe Escobar

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Good Doctor
23.35 Good Doctor



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 Journal 13h00
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Météo des plages
21.05 T'en fais pas, j'suis là
22.10 Un pour un
22.50 Vai Cavalo
23.55 Vai Cavalo



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.50 Scènes de ménages
21.10 Le meilleur pâtissier
23.20 Le meilleur pâtissier : la cuisine secrète



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Tout le sport
20.05 Stade 2
20.27 La stagiaire
21.10 Des racines et des ailes
23.10 Enquêtes de région
23.45 Enquêtes de région



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



19.49 Cross the Line
20.28 Hollywood Live
20.50 Exodus: Gods and Kings
23.14 Centurion



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



17.28 Snowboarder
19.15 je suis un soldat
19.23 Le transporteur 2
20.50 L'arme fatale 3
22.50 Battleship Island

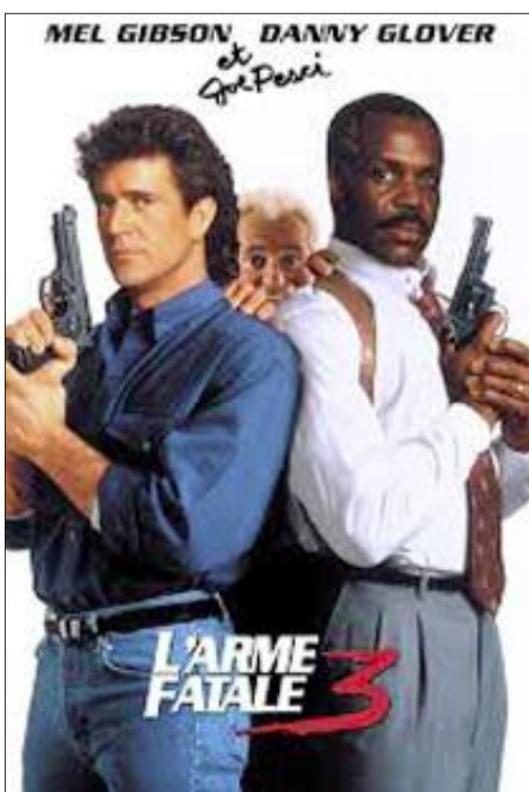


19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.50 Le business du bonheur
22.25 Face au doute *2022
23.25 Face au doute *2022



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 20.50
L'arme fatale 3
Film policier de Richard Donner

→ Deux policiers de Los Angeles, dont l'un est une tête brûlée et l'autre bientôt à la retraite, collaborent avec une inspectrice de l'IGS pour démanteler un trafic d'armes organisé par l'un de leurs anciens collègues.

Ciné Frisson - 19.23
Le transporteur 2

Film d'action de Louis Leterrier, Corey Yuen

→ Exilé à Miami où il a démarré une nouvelle vie, Frank Martin retoque ses bonnes résolutions pour sauver un gamin des griffes de mercenaires à la solde d'un cartel colombien.



Ciné Premier - 20.50
Exodus: Gods and Kings
Péplum de Ridley Scott

→ Comment Moïse libéra le peuple hébreu du joug du pharaon Ramsès qui l'avait réduit en esclavage... Moïse et le futur pharaon Ramsès s'aiment comme des frères. Ils ont été élevés ensemble alors que Moïse n'est pas du sang du roi Sethi.



PALAIS DES RAIS

LE PATRIMOINE VESTIMENTAIRE ALGÉRIEN MIS À L'HONNEUR

Une exposition mettant en avant la diversité du patrimoine vestimentaire, représentatif de différentes régions du pays, s'est ouverte jeudi à Alger. Accueillie au Centre des arts «Palais des Rais» (Bastion 23), l'exposition regroupe une sélection d'habits traditionnels féminins au goût raffiné d'Alger, de Tlemcen, de Kabylie et des Aurès, entre autres. Confectionnés par des couturières du Centre d'apprentissage et de couture de la wilaya d'Alger (CACVA), un établissement public qui dispose de 10 centres répartis dans la capitale, ces habits sont porteurs d'éléments de valeur culturelle et identitaire. Des ateliers mettant en valeur la couture artisanale et l'art de la broderie sont également organisés à l'occasion de cet événement dédié à la valorisation du patrimoine algérien, notamment vestimentaire. Le visiteur est invité également à apprécier le génie des artisans à travers une collection d'objets d'artisanat comme la céramique, la gravure et la sculpture sur bois, en plus de l'art culinaire, représenté à travers le gâteau traditionnel. Des reproductions de monuments et sites architecturaux comme le Palais du Dey (Alger) sont proposés par des sculpteurs et plasticiens qui participent à cette exposition.

R.C.

SALLE «MOHAMED HABIB HACHELAF» DE MOSTA : OUVERTURE DE LA SEMAINE DU FILM RÉVOLUTIONNAIRE

La salle de cinéma «Mohamed Habib Hachelaf» de Mostaganem abrite depuis jeudi la première édition de la semaine du film révolutionnaire. Le directeur de wilaya du secteur, Mohamed Merouani, a indiqué que cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un riche programme concocté en collaboration avec le secteur des moudjahidines et ayant droit et des associations culturelles pour commémorer le 68^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. Dans le cadre de cet événement culturel, sept films seront projetés, dont «Zabana» de Saïd Ould Khalifa, «Mustapha Ben Boulaid», «Les sept remparts de la citadelle» d'Ahmed Rachdi, «Héliopolis» de Djâafar Kacem et «Hors-la-loi» de Rachid Bouchareb. Le même espace culturel accueille une exposition et une soirée musicale artistique animée par l'association culturelle «El Fen Oua Nachet» en parallèle avec une autre soirée artistique animée par l'association culturelle «Ibn Badja» de la musique andalouse à la maison de la Culture «Ould Abderrahmane Kaki» et une soirée de musique chaabi au théâtre régional «Djillali Benabdelhalim». Pour sa part, la bibliothèque principale de lecture publique «Moulay Belhamisi» organisera, samedi, un colloque sur le rôle de la presse nationale durant la Guerre de libération nationale. Plusieurs interventions seront faites par des professeurs et chercheurs des universités de Mostaganem, Oran et Tيارت en coopération avec l'Association de la presse locale. Enfin, dimanche prochain, une exposition de peinture sera inaugurée avec la participation d'artistes et étudiants à l'école régionale des beaux-arts «Mohamed Khedda» de Salamandre.

R.C.

« Yma'Ates » présenté à Alger

Spectacle de chants traditionnels et danses

→ Le spectacle de chants et de danses chorégraphiques «Yma'Ates» (gestes), qui célèbre le riche patrimoine ancestral et culturel algérien, a été présenté, mardi soir à Alger, dans une ambiance conviviale.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle, conçu et mis en scène par la chorégraphe Faiza Maameri, a réuni, une heure durant, chants et danses chorégraphiques du terroir.

«Nouvelle dimension de ballet folklorique consistant en la mise en valeur du riche patrimoine ancestral à travers la grâce du mouvement et la beauté du geste, montés dans une vision contemporaine», explique Faiza Maameri.

Neuf jeunes ballerines et quatre danseurs, issus de la Compagnie «Profil», ont présenté un programme en trois actes, soutenus par un orchestre de musique andalouse de cinq instrumentistes, dont la jeune chanteuse, jouant au «Oud», Hanifa Sirine Zerata. Le spectacle est annoncé par un éclairage vif sur l'ensemble de la scène, où une belle «Qaâda» algéroise féminine célèbre le rituel de la mariée lors de la cérémonie du henné. Dans une ambiance festive, des danses algéroises sont alors enchaînées par la dizaine de jeunes femmes dans des accoutrements de haute couture traditionnelle, sur des œuvres enregistrées du grand, Nasreddine Chaouli. Quatre danseurs en burnous ont ensuite rejoint



le groupe de femmes qui ont mis en valeur le «Haïk et Laâdjar», dans un bel hommage très applaudi par l'assistance. Des chansons andalouses, rendues par la voix pure de la jeune, Hanifa Sirine Zerata ont marqué la fin du premier volet de ces célébrations.

Sur des enregistrements de chansons «Naïlies», la tradition culturelle algérienne si riche et variée, a encore été célébrée, avec notamment le groupe de danseuses dans d'autres tenues représentant le genre. Les cadences ternaires du genre Naili ont relevé davantage le spectacle en intensité donnant plus d'entrain à l'ambiance, au plaisir d'un public ravi de revisiter «autrement» ces quelques volets du patrimoine culturel et la tradition ancestrale. L'intervention de l'Orchestre andalou pour d'autres interpréta-

tions encore marquant la fin du deuxième tableau, une belle mélodie conçue dans le mode pentatonique, soutenue par un rythme dans le genre Tindi, a été diffusée pour annoncer une belle fusion de danses, andalou-tindi. L'entrée en scène de deux danseurs de Tamanrasset, exécutant le «rite des guerriers», après une belle fusion avec les danseurs du genre algérois, a donné encore plus de profondeur au spectacle, permettant aux spectateurs de voyager à travers la diversité des cultures proposées. A l'issue du spectacle, les artistes ont été longuement applaudis, par un public qui aura - bien que relativement nombreux- savouré tous les instants du spectacle «Yma'Ates» dans la délectation. Auteure, chorégraphe et directrice de l'Académie des arts de la scène de la Compagnie Profil,

créée en 2006, Faiza Maameri est également membre du Conseil international de danse de l'Unesco. L'académie Profil a été admise au Conseil international de danse de l'UNESCO et participe depuis, à plusieurs concours et festivals internationaux. Comptant à son actif plusieurs créations chorégraphiques, dont, «Genèse», «D'entre les murs» et «Hijra», l'artiste a engrangé de nombreuses distinctions et prix honorifiques aussi bien à Alger qu'à l'étranger, à l'instar du 1er prix «Novi Cives» décerné par l'université de Bologne (Italie). Produit en collaboration avec le TNA, «Yma'Ates» a été programmé dans le cadre du programme commémorant le 68^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale.

R.C.

Palais de la culture Moufdi Zakaria

Le Salon arabe du livre ouvre ses portes

Le Salon arabe du livre, organisé par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le Syndicat national des éditeurs du livre (SNEL), a ouvert ses portes, jeudi au Palais de la culture Moufdi Zakaria (Alger). Ce salon est organisé parallèlement à la commémoration du 68^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de novembre et de la 31^e session du Sommet arabe prévue les 1^{er} et 2 novembre à Alger. Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, la cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur de l'Institut national des études stratégiques globales (INESG), Abdelaziz Medjahed, du président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), Salah Belaïd, des représentants des présidents de l'Assemblée populaire nationale (APN), de l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et du le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), et nombre d'éditeurs et d'écrivains. Ce Salon se tient en marge d'un grand événement histo-

rique qu'abrite l'Algérie, en l'occurrence le Sommet arabe, a rappelé Mme Mouloudji dans son allocution à l'occasion, soulignant qu'il s'agit d'une halte décisive sur la scène arabe. «Une halte pour mettre en exergue une précieuse valeur, le rassemblement des rangs, voulu par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a souligné Mme Mouloudji. Rappelant que le Salon du livre était le point de départ des manifestations culturelles organisées en marge du Sommet arabe qui coïncide avec le 68^e anniversaire de la Glorieuse Révolution de libération, la ministre de la Culture a mis en avant «l'intérêt particulier accordé à la lecture par son département et par l'Algérie, en général». Par ailleurs, Mme Mouloudji a annoncé «le lancement, fin novembre prochain, de sessions de concertation et de réflexion sur le livre et la lecture», soulignant qu'il s'agira à travers ces rencontres d'ouvrir le débat autour de questions cruciales pour l'industrie du livre. L'objectif étant de «ré-

soudre les différentes problématiques» en relation avec cette industrie et en présence de «tous les éditeurs, écrivains et professionnels». Ces sessions se pencheront sur plusieurs dossiers liés notamment à l'écriture, à l'édition et à la distribution. Les participants évoqueront en outre les politiques de soutien destinées au livre et aux éditeurs, ainsi que les bibliothèques publiques et de lecture, outre la situation des bibliothèques de lecture publique. Le Salon arabe du livre prévu jusqu'au 4 novembre prochain, verra la participation de 81 maisons d'édition, dont 62 algériennes et 19 représentants algériens de maisons d'édition arabes de sept pays, à savoir : le Liban, la Jordanie, l'Égypte, les Emirats arabes unis, la Tunisie, la Syrie et l'Arabie saoudite, avec plus de 15.000 titres exposés. Des séminaires, des ateliers, des conférences, et plusieurs activités littéraires sont prévus dans le cadre cette manifestation culturelle.

R.C.

santé

Les meilleurs aliments pour diminuer et prévenir les flatulences



Découvrez les meilleurs aliments et remèdes maison pouvant vous aider à soulager et mieux prévenir les flatulences, gaz et ballonnements.

Certains aliments entraînent une plus grande formation de flatulences que d'autres, en particulier ceux qui produisent du méthane en fermentant sous l'action des bactéries intestinales : choux, salsifis, artichauts, haricots, lentilles et pois secs peuvent donner des émissions de gaz très malodorantes.

- Faire tremper les légumineuses. Avant cuisson, le trempage des légumineuses, à l'exception des lentilles et pois cassés, pendant au moins 4 heures (ou, mieux encore, 8 heures ou plus) permet de réduire les sucres indigestes et d'attendrir les celluloses dures, qui causent les gaz.

- Éviter les légumes de la famille du chou. Beaucoup de personnes souffrent de flatulences après avoir mangé de l'oignon, des choux de Bruxelles, du brocoli, du chou-fleur et d'autres membres de la famille du chou. L'ajout d'épices et aromates comme l'anis, le gingembre, le romarin, le laurier et les graines de fenouil pendant la cuisson peut diminuer la production de gaz.

Écarter certains fruits. Il faut limiter les fruits, surtout les prunes et les pruneaux, ainsi que les cerises, très riches en sorbitol, un sucre naturel pouvant donner des gaz.

Augmenter les fibres très graduellement. Les fibres sont certes très bonnes pour la santé, mais elles causent parfois des flatulences. Les nutritionnistes suggèrent d'augmenter les fibres graduellement et recommandent d'éviter le son et les laxatifs riches en fibres. Par ailleurs, sorbitol et autres polyols utilisés comme édulcorants peuvent occasionner des flatulences.

Comment contrer les flatulences ?

Les flatulences, ou excès de gaz, causent gêne et ballonnements abdominaux, qui ne sont soulagés que par l'expulsion des gaz de l'estomac (éruption ou rot) ou de l'intestin (pet). Si la situation est embarrassante dans ce dernier cas, il reste qu'il s'agit du processus complètement naturel par lequel les bactéries intestinales agissent sur les glucides et les protéines non digérés. Les flatulences semblent augmenter avec l'âge, sans compter que certains individus y sont plus sujets que d'autres. On peut parvenir à les diminuer en mangeant de plus petites bouchées à la fois, en mâchant longuement les aliments et en avalant posément les liquides. Certains spécialistes croient aussi que la réduction de la quantité d'air dans le système digestif peut aider à prévenir ce désagrément : ils recommandent donc d'éliminer les boissons gazeuses et chewing-gums, et de ne pas boire avec une paille. Une infusion à la menthe ou au fenouil après le repas peut améliorer la digestion et réduire les flatulences. Il en est de même pour le yogourt, qui contient des ferments actifs. On dit que le yoga, et particulièrement la position du genou sur la poitrine, soulage. Des médicaments à base de charbon, de levures intestinales naturelles ou d'argile sont disponibles en pharmacie et souvent très efficaces.

Météo



Jeudi 29 octobre : 30°C

→ Dans la journée :

Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 10%
Humidité : 58%
Vent : 11 km/h

→ Dans la nuit :

Ciel plutôt dégagé
Précipitations : 13%
Humidité : 67%
Vent : 39 km/h

Alger :
Lever du soleil : 07:05
Coucher du soleil : 17:59

Problèmes de santé que l'on peut améliorer avec ces entraînements

→ Si vous avez reçu un diagnostic de lombalgie, de maladie de Parkinson ou de troubles cardiaques, vous pensez peut-être que vous devriez en faire le moins possible pour préserver votre santé. Il se trouve que c'est le contraire pour plusieurs problèmes de santé : soulever des poids ou faire des pompes pourrait même vous aider à vous sentir mieux et à empêcher votre état de s'aggraver.

Réduire la fatigue liée à la sclérose en plaques

Chez les personnes présentant des symptômes de la sclérose en plaques, une maladie du système nerveux central, environ 80% expérimentent de la fatigue, des problèmes de maîtrise de

la vessie, des difficultés d'équilibre et des tremblements des membres. Pour contrôler ces symptômes, soulever des poids est une option à considérer. Les patients s'étant soumis à des exercices de résistance progressifs pendant six mois ont expérimenté, comparativement à un groupe témoin, des modifications bénéfiques du cerveau qui pourraient prévenir la progression de la maladie, rapporte une étude.

Les patients qui souffrent de sclérose en plaques subissent un rétrécissement du cerveau plus rapide que la normale, expliquent des chercheurs. «Les médicaments peuvent ralentir ce rétrécissement, mais nous avons constaté une tendance voulant que l'entraînement diminuerait davantage le rétrécissement du cerveau chez les patients recevant déjà un traitement médicamenteux. En outre,

nous avons constaté que plusieurs zones plus petites du cerveau ont en fait commencé à se développer en réponse à l'entraînement», de dire professeur de santé.

Réduire l'inconfort lié aux maux de dos

Il existe beaucoup de raisons expliquant les maux de dos, un problème vraiment courant. En réalité, 80% des gens vont en souffrir à un moment dans leur vie. Pour vous sentir mieux, vous devriez bouger plutôt que vous reposer. Les chercheurs notent que rester inactif pendant un épisode de mal de dos peut entraîner des comportements d'évitement et de crainte face à l'exercice, exacerbant ainsi le problème. Bouger plus, notamment soulever des poids (et même des poids lourds), aide à guérir physiquement et mentalement.

Recette du jour

CHOUX À LA CRÈME

INGRÉDIENTS

- 250 g de lait
 - 1 pincée de sel
 - 10 g de sucre semoule
 - 125 g de beurre
 - 140 g de farine
 - 4 œufs de 55 g (220 g)
- Préparation de la crème pâtissière**
- 1 L de lait
 - 1 gousse de vanille
 - 8 jaunes d'œuf
 - 200 g de sucre semoule
 - 80 g de poudre à crêpe ou 50 g de farine
 - 40 g de beurre
- Finition et présentation**
- 1 blanc d'œuf
 - 150 g de sucre glace

PRÉPARATION

Dans une casserole réunir, le lait, le sel, le sucre et le beurre coupé en petits morceaux. Porter à ébullition. Hors du feu ajouter la farine en pluie. Bien mélanger puis dessécher la préparation sur le feu tout en continuant de mélanger. Dès que la pâte se détache des parois du récipient et forme une fine pellicule uniforme au fond de la casserole elle est prête. Transvaser la pâte dans la cuve du batteur. Ajouter les œufs un à un en attendant que chacun soit bien incorporé à la pâte avant d'ajouter le suivant. (Si la pâte semble trop ferme, ajouter un peu d'œuf.) Déposer



la pâte à choux dans une poche à douille lisse. Préchauffer le four à 180°C. Tapisser une plaque à pâtisserie d'une feuille de cuisson. Y coucher les choux. Aplatir légèrement la pointe avec une fourchette. Enfourner et cuire pendant 25 minutes. Les débarrasser sur une grille à pâtisserie et les laisser tiédir. Préparer la crème pâtissière. Remplir une poche à douille munie d'une douille lisse avec la crème pâtissière bien refroidie. Faire un petit trou dans le fond des petits choux et les remplir généreusement de crème. Les réserver au frais. Dans un récipient déposer le blanc d'œuf fouetté légèrement. Y ajouter au fur et à mesure le sucre glace puis fouetté énergiquement jusqu'à obtention d'un glaçage épais. Tremper les choux dans le glaçage et laisser sécher sur une grille au frais. Servir.

Horaires des prières

Samedi 7 Rabie el thani 1444 :	
30 octobre 2022	
Dhor	12h32
Asser	15h34
Maghreb	17h59
Icha	19h22
Dimanche 8 Rabie el thani 1444 :	
31 octobre 2022	
Fedjr	05h40

numéros

santé

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Madjid Bougherra :

«Le stage de Tabarka est l'un des plus importants»

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, composée de joueurs locaux, Madjid Bougherra, a relevé l'importance du stage préparatoire prévu à Tabarka (Tunisie) du 26 octobre au 3 novembre, qui intervient à 79 jours du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023, NDLR) en Algérie (13 janvier-4 février).



Bougherra mise beaucoup sur le stage de Tabarka.

«Le stage de Tabarka est l'un des plus importants, on a des choses à tester, qu'on va le faire à l'abri des regards. Il y aura deux autres stages en novembre et décembre, avant d'entrer en regroupement d'avant compétition en janvier», a indiqué le coach national à la presse, peu avant le départ de l'équipe nationale à Tabarka. Sur le sol tunisien, les «Verts» disputeront deux matches amicaux, le premier le samedi 29 octobre face à la sélection du Mali (19h30), et le second contre le Niger, le 2 novembre prochain (19h30). «Tous les joueurs sont là. Nous avons un petit souci avec les éléments de l'USM Alger, on va les faire jouer le premier match du 29 octobre,

avant de les libérer pour la double confrontation en Coupe de la Confédération (face aux Sud-Africains de Cap Town City, NDLR). Le travail suit son cours, l'objectif est d'être prêts pour ce CHAN en Algérie», a-t-il ajouté. Pour le stage de Tabarka, l'ancien capitaine de l'équipe nationale a fait appel à 23 joueurs, dont 8 éléments du CR Belouizdad. Deux joueurs ont déclaré forfait pour blessures : le défenseur Khelif (JS Saoura) et l'attaquant Massi-

nissa Nezla (JS Kabylie). «En Algérie, quand une liste de joueurs est critiquée c'est un bon signe (rires), quand il n'y a pas de critiques c'est l'inverse. Concernant le cas Sofiane Bouchar (CR Belouizdad), c'est un joueur que je suis, mais j'ai des préférences sur d'autres profils, la porte n'est pas fermée, on suit aussi d'autres joueurs qui sont proches de l'équipe nationale, ils doivent patienter car il se peut que je ferai appel à l'un d'eux à la dernière

minute. Je préfère parler des joueurs qui sont là, il faut leur donner du crédit et de respect». Lors du CHAN, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domiciliée au stade de Baraki, en compagnie de la Libye, de l'Éthiopie et du Mozambique. Pour rappel, les 18 pays participant à cette compétition ont été scindés en trois groupes de quatre et de deux groupes de trois. Les deux premiers des groupes A, B, et C, ainsi que les premiers des groupes D et E se qualifieront pour les quarts de finale.

R. S.

Liste des joueurs convoqués :

Gardiens de but : Saïdi (JS Saoura), Guendouz (CR Belouizdad), Rahmani (CS Constantine).

Défenseurs : Ghezala (MC Alger), Dehiri (Paradou AC), Belaïd (USM Alger), Louafi (CR Belouizdad), Keddad (CR Belouizdad), Redouani (USM Alger), Abdellaoui (MC Alger).

Milieux : Kendouci (ES Sétif), Draoui (CR Belouizdad), Bakir (CR Belouizdad), Djahnit (USM Alger), Chita (USM Alger), Mrezigue (CR Belouizdad).

Attaquants : Debbih (MC Alger), Meziane (USM Alger), Lahmeri (JS Saoura), Aribi (CR Belouizdad), Mahious (USM Alger), Tahar (MC Alger). ■

Rencontre amicale

Suède-Algérie le samedi 19 novembre à Malmo

L'équipe nationale algérienne de football affrontera son homologue suédoise, en match amical le samedi 19 novembre à l'Eleda Stadium de Malmo (20h30, algé-

riennes), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mercredi dans un communiqué publié sur son site officiel. «Dans le cadre de la prochaine date Fifa, soit du 14

au 20 novembre 2022, les Verts affronteront en amical la Suède à Malmo le 19 du même mois à l'Eleda Stadium (20h30)», a indiqué la FAF. 25^e au dernier classe-

ment de la Fifa, publié le 6 octobre, la Suède a échoué à se qualifier pour la prochaine Coupe du monde au Qatar (20 novembre-18 décembre), au même titre que l'Algérie. Outre l'Algérie, la Suède affrontera le Mexique le mercredi 16 novembre au stade de Gérone en Espagne.

«Le Mexique se prépare pour le Mondial au Qatar, et l'Algérie est l'une des nations les plus fortes d'Afrique. Ce seront donc deux bons matches pour nous. Ce sera aussi mon premier match international à Malmo, ça devrait être amusant», a indiqué le capitaine de la Suède Janne Anderson, au site officiel de la Fédération suédoise.

L'Algérie avait rencontré la Suède à quatre reprises par le passé. La dernière opposition entre les deux équipes remonte à 1990. Le match s'est joué à Alger et s'est terminé sur un score de parité (1-1). La liste des joueurs suédois convoqués pour ces deux matches amicaux sera publiée le 8 novembre.

Les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Manchester City/Angleterre) restent sur deux victoires en amical : face à la Guinée (1-0) et au Nigeria (2-1), en matches disputés respectivement les 23 et 27 septembre dernier au stade olympique Miloud-Hadefi d'Oran. ■

Ryad Oulmane (handball dames) :

«Je suis là pour continuer le travail entamé par Graïchi»

Le nouveau sélectionneur de l'équipe nationale féminine de handball, Ryad Oulmane a déclaré jeudi qu'il ne comptait pas «chambouler les choses», préférant «poursuivre le travail» entamé par son prédécesseur Rabah Graïchi. «La conjoncture actuelle ne nécessite pas une révolution au sein de l'équipe. Je suis là pour continuer le travail déjà réalisé par Graïchi. Je ferai en sorte que les joueuses ne soient pas impactées négativement par le changement d'entraîneur. Ma mission dans l'immédiat est basée notamment sur un travail psychologique, d'autant que la Coupe d'Afrique des nations CAN-2022 s'approche à grands pas», a indiqué à l'APS, le nouveau coach de l'équipe nationale féminine. Oulmane (51 ans) a été désigné à la tête de la sélection féminine, à l'issue de la première réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne (FAHB), tenue mercredi soir sous la

conduite de la nouvelle présidente de l'instance, Karima Taleb. «Je vais diriger ce jeudi la première séance d'entraînement à la salle d'El-Biar, ce sera pour moi une prise de contact avec les joueuses, même si je connais la plupart d'entre-elles», a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : «Je suis dans l'obligation de prendre contact avec Graïchi, pour m'aider dans mes débuts. Graïchi est une personne que je respecte énormément, nous nous sommes déjà confrontés quand nous étions joueurs». Concernant le programme de préparation pour la CAN-2022 au Sénégal (9-19 novembre), l'ancien sélectionneur du Koweït (dames) a parlé d'un stage en Tunisie. «Notre préparateur débute ce jeudi à Alger et se poursuivra en Tunisie, avant de s'envoler le lundi 7 novembre pour Dakar pour participer à la CAN. Lors de cette compétition continentale, nous allons jouer notre va-tout jus-

qu'au bout pour faire bonne figure». Enfin, concernant les modalités de son contrat, Ryad Oulmane n'a pas voulu trop s'étaler. «Nous avons une importante échéance à l'horizon. L'urgence est d'entamer mon travail avec cette équipe, j'ai préféré ajourner les discussions avec la Fédération concernant mon contrat après la CAN. Mais une chose est sûre, nous allons collaborer pour un projet à long terme», a-t-il conclu. Logée dans le groupe A, l'Algérie évoluera lors de la CAN-2022 en compagnie de l'Angola, tenante du titre et plusieurs fois championne d'Afrique, de la RD Congo, et du Cap Vert. Les Algériennes entameront le tournoi le jeudi 10 novembre face à la RDC.

Après deux ans d'hibernation, la sélection algérienne féminine avait renoué avec la compétition officielle, à l'occasion des derniers JM-2022 d'Oran, terminant le tournoi à la 8^e place. ■

Football

La LFP et Mobilis signent une convention de sponsoring

La Ligue de football professionnel (LFP) et ATM Mobilis, ont signé une convention de sponsoring de la Ligue 1 professionnelle et de la Supercoupe d'Algérie pour les cinq prochaines saisons, indique mercredi un communiqué de l'opérateur de téléphonie mobile.

A cet effet, toute évocation de ces deux compétitions dans la sphère publique et sur les espaces médiatiques, devra faire référence à cette association d'image pour les cinq saisons de football à partir de la

saison 2022-2023 qui a débuté le 26 août, précise la même source. Les mentions «Ligue 1 Mobilis» et «Supercoupe Mobilis» remplaceront systématiquement celles de «Ligue 1» et «Supercoupe» sur l'ensemble des canaux de diffusion d'informations, souligne la même source.

Le Championnat de Ligue 1 professionnelle saison 2022-2023 est à la neuvième journée, alors que la Supercoupe d'Algérie de football entre le CR Belouizdad et la JS Kabylie, a été reportée à une date ultérieure. ■

FOOTBALL

Italie : L'Atalanta battue, Naples conforte sa place de leader

Naples, dernière équipe de Serie A invaincue après la défaite de l'Atalanta Bergame contre la Lazio Rome (2-0), a conforté sa place de leader en s'imposant sur le terrain de l'AS Rome (1-0) grâce à Victor Osimhen, dimanche lors de la 11^e journée. Ce Napoli en pleine confiance, vainqueur de ses onze derniers matches toutes compétitions confondues, compte trois points d'avance sur l'AC Milan, nouveau dauphin, et cinq sur la Lazio et l'Atalanta.

Regroupée et agressive dans un pur style Mourinho, la Roma a longtemps résisté à l'attaque de feu du Napoli grâce aux parades de son gardien Rui Patricio.

Mais globalement inoffensive (aucun tir cadré), la Louve a fini par craquer sur une balle en profondeur, Chris Smalling a été un peu court et Osimhen ne s'est pas fait prier pour tromper le portier giallorosso (80^e), se faisant pardonner après avoir raté la cible seul face au but dix minutes plus tôt.

La Lazio Rome a infligé à l'Atalanta sa première défaite de la saison (2-0) en s'appuyant sur sa solidité actuelle (aucun but encaissé lors de ses six derniers matches).



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur financier : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Madjid Bougherra :

«Le stage de Tabarka est l'un des plus importants»

le match à suivre

Rencontre amicale

Suède-Algérie le samedi 19 novembre à Malmo

football

Ligue 1 Mobilis

Les dates de la 10^e et 11^e journées connues

Football

La colère de Abdelkader Amrani

«Ceux qui gèrent ce club n'ont aucune vision. Ils n'aiment pas cette équipe, tout le monde se dispute, à défaut de la gestion, les joueurs, oubliant l'unité du club», estime un supporter de la JS Kabylie.

Alors qu'un autre fera remarquer «quand un club a le malheur d'élever la voix dans une assemblée générale, on lui dit : 'prenez ma place', et comme, bien sûr, il ne la prend pas, c'est toujours le président du club en place qui a raison».

Deux défaites cuisantes de plus

En attendant, ça fume du côté de la JSK. S'éloigner de la trappe est l'une des principales batailles que doivent livrer les Canaris. Les prochains matches s'annoncent difficiles. Éviter cette tâche, et remonter au haut du classement est encore possible, pour les anciens joueurs de la JSK. Un club qui n'a jamais connu la relégation depuis son accession en Ligue 1. Sauf que sur les 3 matches joués à domicile, les deux défaites cuisantes ayant laissé un goût amer dans la bouche des amoureux de ce club, installent l'idée d'une malédiction sur ce terrain. Ce n'est pas seulement ça qui fait gronder les Kabyles. La JSK, qui a écrit sa véritable légende, ne souhaite pas d'implosion. Les supporters, sur les réseaux sociaux, parlent d'une campagne de division des fans qui apparaît au grand jour. Faut-il croire à un mal qui frappe de plein fouet la majorité des clubs de football ?

Il faut assainir, le MJS sur les terrains

Des hommes arborent les couleurs de leur clubs, crient au scandale et d'autres utilisent les réseaux sociaux, pour alerter qui de droit pour assainir les clubs dirigés par des personnes qui tireraient les ficelles de loin. L'opération mains propres que vient de lancer le MJS, tous les clubs y passeront, pas un seul n'échappera, plus rien à dire et plus rien à faire pour sauver les clubs. Les dossiers seront ouverts et les pages «cracheront» ce qui polluera le football national. Un sport qui fera un grand pas vers sa professionnalisation. Ce ne sera pas, des actions trompe-œil, mais les contrôleurs du ministère taperont à toutes les portes pour le bien du football et des autres disciplines.

Amrani veut encore y croire

Au chevet du club le plus titré d'Algérie, l'entraîneur Abdelkader Amrani affiche sa déception. Il n'en dira pas plus quant à son avenir au sein du club. Il va encore tenter, parce que ce club lui inspire confiance. Il ne fermera plus l'œil sur les mauvais comportements de certains joueurs, dira-t-il, nul est indispensable, insistera-t-il et nul n'est meilleur que l'autre, que ceux qui ne veulent pas jouer partent... Aujourd'hui il y a des cadres à mettre en place, lorsque vous avez 25 joueurs, et 3 à 4 joueurs dans un même poste ça crée des problèmes. Il fera remarquer que sur le terrain, c'est l'inertie ou presque, pas de vitesse, pas de circulation de balles, pas de force pour marquer, pas d'initiatives.

La suite sera difficile, sauf si...

En attendant, les supporters font confiance à Amrani, dénoncent plutôt une certaine «mafia» qui agit via différents outils de Com, pour imposer cette équipe qui se débat, depuis le début du Championnat au bas du



Amrani en compagnie du manager de la JSK, lors de la signature du contrat.

classement. C'est dire que c'est une équipe qui montre ses aptitudes à se mettre elle-même dans la difficulté, je ne pourrai vous dire si c'est cela le niveau de ces joueurs... et d'ajouter d'un air abattu «je suis déçu pour les supporters, ça va être très difficile pour la suite sauf si...»

Mechrara disait dans une de ses analyses

«Nos problèmes de gestion des clubs sont

bien loin de ces préoccupations et nous imposent d'autres approches. Il faut rappeler que le football, en Europe, est une force économique qui génère un énorme chiffre d'affaires qui avoisine les 10 milliards d'euros pour les 20 plus grands clubs, sur près de 700 clubs et emploie des dizaines de milliers de personnes. Les 5 premiers clubs européens représentent près du milliard d'euros de revenus annuels. Ce qui hélas

n'est pas le cas dans notre pays, où le football chez nos clubs constitue un puits sans fonds pour les subventions de l'Etat sans aucune contrepartie sur le plan économique. Et qui ne nécessite ni les mêmes outils de contrôle ni les mêmes règlements».

H. Hichem

- Canal + Sport foot : Liverpool - Leeds à 19h
- Canal + Sport : Strasbourg - Marseille à 19h

Ligue 1 Mobilis : Les dates de la 10^e et 11^e journées connues

La 10^e journée du Championnat national de Ligue 1 Mobilis aura lieu le samedi 5 et dimanche 6 novembre, tandis que la 11^e manche se jouera le jeudi 10 novembre, a indiqué ce jeudi la Ligue de football professionnel.

En ouverture de la 10^e journée, le NC Magra et l'ASO Chlef se donneront la réplique au stade municipal de Magra dans une partie programmée le samedi 5 novembre à 15h. Concernant les autres rencontres, dont l'affiche MC Alger – JS Kabylie, elles auront lieu le lendemain, à partir de 15h, à l'exception du match US Biskra - USM Alger, et ce, en raison de la participation des Rouge et Noir au deuxième tour additionnel de la Coupe de la confédération africaine (CAF). Opposé à la sud-africaine de Cap Town City, les Usmistes iront défier les Blue and Gold



Army lors de la manche aller prévue le mercredi 2 novembre, alors que le match retour est programmé pour le mercredi 9 novembre au stade du 8-Mai-1945 de Sétif. Pour sa part, la 11^e journée se disputera quatre jours plus tard, à partir de 15h également, et sera amputée du match, USM Alger – RC Arbaâ, ajourné à une date ultérieure pour cause de l'engagement de l'USMA en Coupe de la CAF. Après neuf

manches, le CS Constantine occupe la tête du classement, avec 17 points. Les Sanafir sont talonnés de très près par le trio CR Belouizdad, USM Alger et, la surprise l'USM Khenchela qui comptent 16 unités chacun. Dans le bas du tableau, le HB Chelghoum Laïd occupe la 16^e et dernière position, avec un petit point glané en neuf matches.

Programme de la 10^e journée :

Samedi 5 novembre :

NCM - ASO 15h

Dimanche 6 novembre :

RCA - CSC 15h

CRB - MCEB 15h

MCA - JSK 15h

ESS - HBCL 17h

JSS - USMK 18h

MCO - PAC 18h

Reporté :

USB - USMA

Programme de la 11^e journée :

CSC - NCM 15h

ASO - CRB 15h

MCEB - MCO 15h

USMK - USB 15h

PAC - ESS 15h

HBCL - MCA 15h

JSK - JSS 18h

Reporté :

USMA - RCA